

Grenade

Saint-Caprais

De Granada a Sant-Crambari

n°3

Bulletin
d'informations
municipales

mars/avril/mai 2009

Un air de printemps...



Bien dans ma ville *une charte de développement durable pour Grenade et St-Caprais*

Les dossiers à suivre *la ZPPAUP*

Agenda *les dates à retenir*



GRENADÉ
SUR GARONNE



Notre cadre de vie

3

Une nouvelle identité, un nouveau logo
Nouvelles des travaux
et aménagements
Gestes d'incivilité

Bien dans ma ville

6

Brèves p. 6-7-9-10
Service Sport-Jeunesse p. 6
Police Municipale p. 7
Enfance p. 8-9
État-civil p. 9
Environnement p. 10
Maison de retraite
St-Jacques p. 12
Vie culturelle p. 13
Nouveaux agents
Santé p. 15
Pour une urgence
Pharmacies et dentistes de garde
Le Médiateur de la République

Les dossiers à suivre

16

Élaboration d'une ZPPAUP

Un portrait, une idée

18

Les pompiers à l'honneur

Conseils municipaux

20

Arrêt sur images

23

Communauté de Communes

26

Conseil Général de la Hte-G.

27

Le Conseil Général
au quotidien à Grenade

La vie des associations

28

Agenda

36

Les poilus sous la Halle

Mairie de Grenade

Hôtel de Ville

Avenue Lazare-Carnot - 31330 Grenade
Tél. 05 61 37 66 00 - www.mairie-grenade.fr
communication@mairie-grenade.fr

Chers habitants de Grenade et de Saint-Caprais,

Voilà maintenant presque une année que nous sommes à vos côtés pour conduire ensemble cette ville vers un développement réfléchi et efficace. En m'appuyant sur mon expérience de météorologiste, la première des choses consiste à *observer*, puis suit une phase d'*analyse*; pour enfin aboutir à la *prévision* du temps, de l'avenir. Tout au long de ces mois passés, nous avons pris le temps d'*observer* autour de nous l'existant et d'*analyser*, de façon globale, la situation actuelle de notre commune. Aujourd'hui, il est temps d'*agir* et de vous proposer notre plan d'actions pour les années futures. Très prochainement, nous allons soumettre à l'ensemble de la population de Grenade et Saint-Caprais, « une charte de développement durable » contenant un certain nombre de projets, avec une méthodologie précise basée, avant tout, sur la concertation.

édito



Le mois de mars est un mois important pour toute Commune, c'est le mois de la préparation et du vote du budget. On ne pourra cacher à personne que face au contexte général actuel, l'année 2009 ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices avec, notamment, une dotation de l'État en baisse pour Grenade (sur la base du dernier recensement de 1999). Mais, l'équipe municipale, épaulée par les différents services de la Mairie, est à pied d'œuvre pour s'atteler à ce budget et priorise les missions essentielles pouvant être assumées et recherche les moyens nécessaires à y consacrer, dans le cadre d'une fiscalité constante.

D'autre part, nous continuons de vous informer, par l'intermédiaire de ce bulletin de l'évolution de certains dossiers déjà en cours, ou, devant voir le jour très prochainement. Suite à la mise en place de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) dont nous vous avons déjà parlé dans un précédent numéro (Bulletin Municipal n° 1), il nous a semblé important de vous transmettre quelques informations supplémentaires, relatives à la mise en place d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP).

J'attire également votre attention sur le fait que la Commune vient de se doter d'un nouveau logo lui permettant ainsi de redéfinir son identité et d'affirmer son appartenance au milieu architectural et patrimonial, en conservant toutefois une partie de « nature » au sein de sa « culture ».

Pour terminer, je tenais à remercier l'ensemble des personnes qui ont pu apporter leur aide face à la tempête du 24 janvier. Merci aux personnels de secours (Pompiers, Gendarmes, Police Municipale...), à tous les Élus, à l'ensemble des Personnels Techniques ou Administratifs de la Mairie, aux services ERDF et Télécom ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont su se mobiliser efficacement et apporter leur contribution et leur soutien au cours de cet événement.

Enfin, après l'hiver marqué que nous venons de passer, nous souhaitons qu'il laisse la place à un printemps au moins aussi doux qu'il a pu être long et rigoureux !

Bonne lecture « ensoleillée » à toutes et à tous.

Rémy ANDRÉ, Maire de Grenade.

Grenade Saint-Caprais Info est édité par la Mairie de Grenade (31330)
Mise en page et impression : Imprimerie Ménard - 31682 Labège Cedex
Comité de rédaction : Monique Louge, Mimmie Briez, Françoise Chapuis
et le Service Communication.
Directeur de la publication : Rémy André
ISSN : 1245-2947 - Nouvelle série - Mars 2009.



Une nouvelle identité, un nouveau logo

■ Il y a quelques mois, un «audit de communication» a été réalisé au sein de la Commune de Grenade, par une agence de communication extérieure. Un «audit de communication» est un outil de gestion disponible pour celles et ceux qui souhaitent mieux connaître et comprendre leur contexte environnemental.

Nous vous avons donc proposé, courant du mois d'octobre dernier, par le biais d'un sondage, de nous donner votre avis dans divers domaines touchant à Grenade, ou, plus largement à la Communauté de Communes. De toutes les réponses et avis que vous avez bien voulu nous transmettre, l'agence de communication chargée de dépouiller, d'analyser et de structurer toutes ces informations a émis de nombreuses pistes de réflexion, et a fait émerger les différentes façons dont vous appréhendez votre Ville.

Quels sont les atouts de Grenade, ses forces et ses faiblesses, son passé, sa richesse?... Tout cela, chacun le sait, le voit et le vit différemment, selon qu'il est Grenadain de «souche» ou nouvel arrivant.

Nous vous avons déjà informé du résultat de ce sondage, par le détail, dans un Bulletin Municipal précédent. Nous sommes aujourd'hui en mesure de vous livrer les conclusions finales de cette étude.

Pour la majorité d'entre vous Grenade est riche de son passé et fière de son patrimoine, la ville revendique son attachement à ses racines et regarde résolument vers l'avenir.



• Le nouveau logo est le reflet de sa construction ancienne et future... Il construit un quadrillage, si caractéristique de la ville, des bâtisseurs du XIII^e et de l'époque médiévale.

Cette architecture unique est une source identitaire forte pour les Grenadains mais également un signe distinctif et un message vers l'extérieur. Les couleurs sont celles du patrimoine, de la brique et de l'authenticité, des tons vrais.

La nature dans notre culture...

• La signature « La nature dans notre culture » au sens propre comme au figuré, est davantage orientée vers l'avenir, elle traduira les valeurs qui sont essentielles pour la commune et qui dessineront la ligne d'horizon de son image.

C'est pour cela que, naturellement, nous vous dévoilons ce nouveau logo qui va représenter Grenade et Saint-Caprais et être porteur de l'identité de cette ville.

Son apparition sera progressive au long des semaines et des mois à venir, ceci afin d'en maîtriser le coût.



Nouvelle couverture de Grenade Mag, septembre 2009.

Le site Internet officiel de la commune va faire peau neuve ...

Cette stratégie de communication nous a également permis de se doter d'une « charte graphique », outil nécessaire pour « unifier » les moyens de communication sur la base d'une identité graphique unique. Ceci afin que les informations émanant de la Commune soient en parfaite adéquation.

La déclinaison de cette charte graphique va donc se faire progressivement dans les mois qui viennent avec, notamment, une refonte du site Internet officiel de la commune...

De même, les Bulletins Municipaux ainsi que les Flashes d'informations prendront également une nouvelle allure, qui nous l'espérons, vous donnera plaisir à la lecture.



Nouvelle couverture de Grenade Infos, rentrée 2009.

Et tout cela, dans le but de créer une unité visuelle permettant ainsi d'identifier plus facilement notre territoire communal.

Nous tenons, une fois encore, à remercier toutes les personnes qui se sont associées de près ou de loin à cette démarche et qui nous ont permis de la faire aboutir.



Dernières heures du chantier de la STEP →

■ Le chantier de la nouvelle station d'épuration vit ses dernières heures...

En effet, le début de l'alimentation de cette dernière, avec les eaux usées, a eu lieu début mars.

Le réglage et les essais vont se poursuivre sur 2 mois, avant la mise en fonctionnement définitive de la station.

Son inauguration aura lieu le jeudi 28 mai, à 11 h30, en présence des élus de la Commune et du Président du Conseil Général.

Petite rétrospective en images...



Retour sur le chantier en images... de janvier à février 2009.



Le paysage végétal urbain allégé...

■ Les platanes des allées Alsace-Lorraine ont eu droit à leur coupe d'hiver !

Les équipes des espaces verts y ont travaillé de fin novembre à courant décembre 2008.

Nouvelle arrivée aux services techniques !

■ La Mairie s'est dotée d'une nouvelle épareuse en décembre 2008. Il faut dire que du haut de ses 13 ans, l'ancienne fatiguait un peu.



Mais peut-être vous demandez-vous à quoi sert une épareuse ?

Utilisée quotidiennement, vous la croisez certainement de temps en temps, avec à son volant Carlo. Cette machine, dont l'aspect rappelle un tracteur, possède un long bras qui lui permet de nettoyer les talus, fossés, chemins communaux empierrés ou en terre. En revanche, elle ne s'engage pas sur les routes goudronnées. À ce jour, c'est la Communauté de Communes qui s'en charge.

Les trottoirs aux piétons !

■ Nous vous rappelons qu'il est impératif de rentrer son container individuel, une fois sa collecte effectuée. Laissé sur le trottoir, il devient dangereux pour les piétons et les poussettes qui doivent alors se déporter sur la chaussée, avec les risques que cela comporte. Rappelons que nombreux sont ceux qui se sont renversés pendant la tempête du 24 janvier...



Travaux sur l'anneau de la Hille

■ En ce début d'année, plusieurs actions ont été menées autour de l'anneau de Hille pour permettre au Grenade Roller Skating de pratiquer leur sport dans de meilleures conditions et en toute sécurité.

Dans un premier temps, les gradins ont été réaménagés et remis en état offrant actuellement de nombreuses places assises pour les spectateurs.



Le bungalow, servant de vestiaires et jusque là situé sur le parking du quai de Garonne, au-dessus de la piste, a été déplacé et installé en bas, auprès de la piste, avec l'aide gracieuse de la société Bouillin-Poquet, sponsor du Grenade Roller Skating.

Par la suite, une réfection de la piste au niveau de l'affaissement de cette dernière a également fait partie des travaux de remise en état. Pour finir, des barrières devraient être installées, d'ici la fin du mois, tout au autour de la piste pour fermer celle-ci, afin de sécuriser les entraînements des patineurs.

L'ensemble de ces travaux, réalisés par le personnel des Services Techniques de la Mairie, exceptée la réfection de la piste, viennent de s'achever ou sont sur le point de l'être, permettant ainsi d'accueillir la première manche sélective au Championnat de France sur route qui se déroulera les 28 et 29 mars prochains.

Quai de Garonne : des jeux et des arbres en plus

■ Depuis quelques semaines, trois jeux supplémentaires sont venus s'ajouter à ceux déjà existants.



Ils ont été pris d'assaut dès le premier week-end suivant leur installation. Ces jeux sont accompagnés d'un aménagement paysager qui s'inscrit dans le cadre de l'embellissement du bord de la Garonne.

C'est l'Adjoint chargé du Patrimoine et de la Valorisation de Grenade, Théodore Kaczmarek qui a supervisé l'installation, en veillant, tout particulièrement au fleurissement et aux plantations d'arbres entourant les nouvelles installations.

La Ville de Grenade a investi plus de 5000 euros (hors installations) pour ces nouveaux jeux. Pour les arbres, en cours de plantation, la facture s'établit à 2 500 euros. Ces nouveaux jeux sont installés à proximité de l'Anneau de la Hille qui a bénéficié lui-même de travaux.

Vivement les pique-niques...



Des tables et des bancs ont été installés au Rond de Save. Les beaux jours se profilent... De beaux moments de détente en perspective.

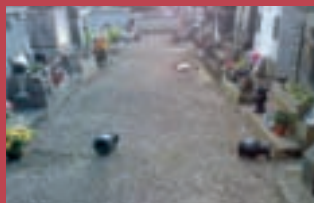


Civisme : dégradations multiples dans la commune

Dans la nuit du 17 au 18 février, les toilettes réservées aux personnes à mobilité réduite, situées dans la cour de l'ancien collège, ont été dégradées. Le sanitaire a été cassé, l'enrouleur à papier hygiénique également. Les mêmes faits se sont à nouveau produits entre le vendredi 27 février et le lundi 2 mars, avec tout autant de violence.

Des dégradations ont été commises dans l'ancien cimetière, le 21 février, en fin d'après-midi.

12 caveaux ont été dégradés, des objets funéraires brisés, des sapinettes arrachées de leurs pots, une plaque en granit cassée, et d'autres jetées dans les allées.



Le cimetière une nouvelle fois dégradé.



Les sanitaires de l'ancien collège.

Ces gestes, inexcusables, ne doivent plus se reproduire. Nous en appelons au civisme de chacun.



brèves de commune

La Maison Départementale des Personnes Handicapées

La MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) permet un accès unique aux droits et prestations prévues pour les personnes handicapées.



Toute personne handicapée bénéficiera de l'accueil, de l'information et du conseil dont elle pourrait avoir besoin. La MDPH est située dans les locaux du Conseil Général, place Alphonse Jourdain, à Toulouse, ou accessible par un numéro vert :

0800 31 01 31

Logement social

Opération réussie avec Colomiers Habitat

La société HLM SA Colomiers Habitat a livré, au mois de février 2009, 32 logements réalisés sur le site de l'ancienne maison de retraite, au cours Valmy. Il s'agit de logements du T2 au T4, dont les loyers sont conventionnés. En amont de la location, un travail partenarial entre la Mairie et Colomiers Habitat a permis de répondre, en priorité, aux demandes de logements de familles grenadines. En effet, sur les 32 logements, 28 ont pu être proposés à des familles de la Commune.

Mairie annexe de Saint-Caprais

**Ouverture tous les jours,
du lundi au vendredi
de 8 heures à 12 heures.
Tél. 05 61 09 48 54**

À noter que les photos du goûter de Noël donné à Saint-Caprais sont disponibles gracieusement auprès de Nadine, présente à l'annexe aux heures d'ouverture.

Service Sport-Jeunesse

Le CLAS

■ **Le CLAS est un accompagnement scolaire, un endroit où on fait ses devoirs.**

Nous sommes 9 élèves de 6^e et 5^e du collège Grand-Selve de Grenade-sur-Garonne. Avec le CLAS, nous visitons la ville de Grenade, en particulier les lieux importants tels que: la Mairie, le Foyer Rural, la Police Municipale, les Pompiers, etc., afin de connaître le fonctionnement de ces lieux et à quoi ils servent. Suite à ces visites, nous faisons un article pour vous faire partager nos découvertes.

Visite de la Mairie, le 26 janvier

Nous avons été reçus par Monsieur le Maire de Grenade-sur-Garonne, qui s'appelle Rémy André, et par Monsieur Jean-Paul Delmas, premier adjoint au Maire. À Grenade, avant 1950, la Mairie était sous la Halle dans un lieu que l'on nommait la maison commune. Monsieur le Maire nous a expliqué que la Mairie appartenait à tout le monde, et que c'était une institution depuis de nombreuses années (24 janvier 1789).

- services techniques (espaces verts, voiries...),
- jeunesse et sports (CLAS, ados préados, séjours sportifs...),
- services administratifs (mariage, état civil...),
- enfance (centre de loisirs, AIC...)
- urbanisme (permis de construire...).

En plus, il faut compter les élus municipaux qui eux, n'ont pas de salaire mais des indemnités.

Avant d'être Maire, Rémy André faisait de la météorologie, mais aujourd'hui il n'a pas assez de temps pour faire les deux, même si Maire n'est pas un métier.



Ludivine, Jérémy, Amal, Monsieur le Maire, Lise, Morgane, Olivia, Florian, Ilies et Linh

Le conseil municipal, avec le Maire à sa tête, gère la commune, formée de l'ensemble des familles (plus de 8000 habitants en 2008). La Mairie emploie environ 160 personnes qui travaillent dans 5 services différents :

Le Maire a insisté sur le fait que nous étions libres en nous lisant un extrait de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, et nous a aussi dit que nous étions égaux : sur les listes présentées aux élections municipales, il faut autant de filles que de garçons.

Nous remercions Monsieur le Maire et Monsieur Delmas d'avoir pris du temps pour nous, deux jours après la tempête.

Le Foyer rural

Le mercredi 14 janvier, nous sommes allés visiter le foyer rural. C'est Sylvie qui nous a reçus.

Le foyer rural a été créé en 1965, le président actuel est André Gonceau.

Les locaux, situés au 26A, rue Victor-Hugo, servaient à un regroupement d'agriculteurs.

Le foyer rural propose :

- des activités culturelles et éducatives (environ une douzaine)
- location de salles (salle du théâtre

pour des fêtes ou réunions et salle du haut pour les associations)

- des spectacles, surtout de théâtre
- des soirées dansantes
- des concours de belote

Lors de cette visite, nous avons appris de nouveaux termes :

Association loi 1901 : c'est différent d'une entreprise, une association n'est pas là pour gagner de l'argent, si elle en gagne, elle le redépense dans l'association. Il y a peu de salariés et beau-



coup de bénévoles, on ne parle pas de directeur mais de président bénévole. Les bénévoles : ce sont des personnes qui travaillent gratuitement et qui transmettent leurs passions en proposant au public une activité.

Merci à Sylvie de nous avoir accueillis et pris le temps de nous expliquer ce qu'est le foyer rural.



Visite du Foyer Rural avec Sylvie.

Police Municipale

La route... C'est pas un jeu !

■ La campagne de prévention routière, menée par le service de Police Municipale dans les groupes scolaires a débuté.

Elle concerne les enfants des classes de grande section de maternelle, et des classes primaires de CM1 et CM2.

Elle a pour but de sensibiliser les enfants aux dangers permanents et grandissants de la circulation et de les amener à avoir un comportement plus conforme à cet environnement, souvent considéré comme un terrain de jeux et de promenade.

Cette action est menée en complémentarité de l'éducation parentale et de l'exemple donné par les aînés. Les thèmes abordés portent sur les piétons, la

circulation à bicyclette et le comportement en voiture.

Elle se déroulera en deux étapes, l'une théorique et la seconde pratique sur la route avec des mises en situation. Pour les plus grands un parcours de maniabilité à bicyclette est à l'étude.

Les plus petits se verront décerner un « permis piéton », et un concours d'affiches sera réalisé en fin d'année scolaire.



Dans une classe maternelle de l'Ecole J.-C. Gouze

Une rubrique de sensibilisation abordant des thèmes différents et aidant les parents à éduquer les enfants, dès le plus jeune âge, aux dangers de la circulation routière, sera ouverte dans les prochaines parutions du Bulletin Municipal.

Judi 26 mars : Journée nationale de la courtoisie sur la route



« Sur la route, restons zen et courtois »

Action préventive, menée par la Police Municipale, en collaboration avec les groupes scolaires Gouze et Bastide, qui se déroulera boulevard Lazare-Carnot :

- sensibilisation à la bonne conduite ;
- charte de bonne conduite distribuée aux automobilistes respectueux du code de la route.

brèves de commune !

Pas de Pâques sans manger d'œufs

Les repas de fin d'année sont loin... Voici les douceurs chocolatées de Pâques ! Ce n'est qu'au XIX^e siècle que l'on parvint à confec-tionner les premiers œufs en chocolat, grâce aux progrès d'affinage de la pâte de chocolat et à l'apparition des premiers moules.

Et il faut le reconnaître : l'œuf en chocolat se porte bien puisque 12 000 tonnes de merveilles en chocolat se sont vendues l'an dernier.



Poisson d'avril

Le 1^{er} avril est traditionnellement synonyme de farce.



L'hypothèse la plus répandue raconte qu'au 16^e siècle, le roi Charles IX a décidé que l'année ne commencerait plus le 1^{er} janvier. Pour semer le doute sur la date de la nouvelle année, certains ont continué à

offrir des présents en avril, cadeaux qui se sont progressivement transformés en blagues et stratagèmes pour piéger les autres. Alors... Pourquoi le poisson ? Cela remonte également au 16^e siècle, période durant laquelle les cadeaux de fin d'année (alors en avril !) étaient souvent alimentaires. La date tombait à la fin du carême, le poisson était le présent le plus offert. Ainsi lorsque les blagues se développèrent, la plus courante fut l'offrande de faux poissons.

Mais cette tradition occidentale s'est peu à peu diffusée. Ainsi, en Angleterre, l'"April fool Day" (farces seulement le matin), en Ecosse (les farceurs peuvent aussi sévir le 2 avril), au Mexique où l'unique farce consiste à subtiliser le bien d'un ami et le remplacer par des bonbons, ou encore la fête d'"Huli" en Inde (qui a lieu le 31 mars).

L'AIC en fête!

■ L'AIC a fêté Noël le 18 décembre 2008. A cette occasion, sur les deux écoles maternelles, les enfants ont mangé tous ensemble dans une ambiance de fête : salle décorée, musique, animatrices habillées en Mère Noël et un petit concert de la chorale des enfants de l'AIC élémentaire.

À L'AIC Gouze élémentaire, les enfants ont mangé par groupe d'âge et ont été servis à table. Les CM2 ont pu se réunir dans une salle aménagée et décorée spécialement pour eux et une boum a été organisée en fin de repas.

À l'AIC Bastide élémentaire, des ateliers « spécial Noël » ont été proposés : magnets de Noël, stand dégustation, contes, déco de sapin et chorale.



Les enfants de l'AIC St-Caprais quant à eux, ont profité d'une ambiance chaleureuse : tables décorées bleu et argent, musiques et chants de Noël. Exceptionnellement, les CP ont pu manger sur une table à leur hauteur « comme de vrais grands ». En février, les enfants de l'AIC Bastide élémentaire ont vécu un midi « à l'heure disco » : stand gourmand avec des mets aux couleurs « flashies », une boum « année 80 », un stand photo et un spectacle de chants et de danses réalisé par des enfants.

Animations à venir :

AIC Bastide élémentaire : journée cirque

AIC Bastide maternelle : journée héros de dessins animés télévisés

AIC Gouze élémentaire : animation Mardi Gras / carnaval

AIC St-Caprais : le projet « la ronde des régions » continue, prochain arrêt en Bretagne

Et projet commun aux équipes AIC Gouze maternelle et du Centre de Loisirs maternelle du mercredi sur plusieurs semaines : le cirque.

Les équipes d'animation du Service Enfance



AIC: les enfants de la Bastide Maternelle affichent leurs droits!

■ L'affiche, réalisée par 15 enfants et sélectionnée au niveau départemental, a été envoyée à Paris au jury national, pour le choix des affiches qui illustrent l'Agenda International des Droits des Enfants 2009.

Même si elle n'a pas été retenue cette année, l'affiche réalisée en AIC a été rendue accompagnée de 15 agendas Droits des Enfants, qui seront donnés aux enfants participants, d'ailleurs prêts à « repartir » pour 2010, année des 20 ans de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Une exposition des affiches sélectionnées sur la Haute-Garonne sera prochainement programmée. Rendez-vous sur www.mairie-grenade.fr pour plus d'infos!

Concours international d'affiches

Le thème de l'édition 2008 a été mis en images par cette affiche présentant des visions de l'environnement quotidien en milieu urbain et rural.

Le concours est ouvert à toutes les tranches d'âges (enfants/adultes), aux établissements scolaires et de loisirs.



Halte-Garderie

■ **Service municipal de la ville de Grenade, la Halte-Garderie est un lieu d'accueil pour la garde occasionnelle de vos enfants de 3 mois à 4 ans.**

Située 23, rue de Belfort, la structure permet au jeune enfant de vivre, avec des professionnelles de la petite enfance, un moment en collectivité afin de lui apprendre la séparation et la vie en collectivité.

Les inscriptions se font sur place, sur rendez vous au 05 61 82 17 16 du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 heures.

Les enfants à la Halte-garderie, en février 2009.



La Halte-Garderie sera fermée du 14 au 17 avril et durant la journée du 22 mai.

De bons écocitoyens !

■ **Depuis la rentrée 2007, le Collège Grand-Selve s'est mis à l'heure du développement durable et du tri des déchets : papier, cartouches d'encre, piles, déchets de cuisine...**

Lancé par les élèves de la 4^e SEGPA et leurs professeurs, ce projet s'étoffe de jour en jour.

L'enjeu est de mener plusieurs actions d'éducation à l'environnement, dans un projet suscitant la participation de toute la communauté du Collège. Un séjour de 3 jours dans une éco structure à Fontbonne (81) pour former les jeunes à l'écocitoyenneté est organisé du 22 au 24 avril prochains. Il a bénéficié d'une subvention de la commune.



Si vous ne souhaitez pas figurer dans cette rubrique, contactez le service communication au 05 61 37 66 08 ou par mail communication@mairie-grenade.fr

État-civil

NAISSANCES

CODECCO-CLAUZADE Kyllian	7/11/08	BORRAS Hélène	27/11/08
GEAY Charlotte	7/11/08	FRANCESCON SARTOR Graziosa	28/11/08
PHOK Jessica	8/11/08	CROUZATE ERNY Jacqueline	30/11/08
BRIANTO Byron	10/11/08	FELLETIG GIMBREDE Marthe	2/12/08
SIMON Léna	10/11/08	SIZES Louis	3/12/08
UHLMANN Enzo	14/11/08	SYLVESTRE MIS Marie-Louise	6/12/08
BEDEREDE Quentin	20/11/08	COPIN Yves	6/12/08
BONHOUR Elloa	1/12/08	CHORNET Yves	8/12/08
DELPINO Thomas	15/12/08	DELIBES LAGERLE Alice	9/12/08
MANGIN-D'OUINCE Marc	18/12/08	GOUARDES DOROZ Agnès	10/12/08
ROBERT Tristan	30/12/08	LAFON AUBINEL Marie	18/12/08
JANZAC Mila	2/01/09	ROUMAGNAC COSTAMAGNA Josephine	20/12/08
RENARD Sean	18/01/09	GRISERI BOCCONI Odette	26/12/08
CASTETS Paul	21/01/09	COSSIN Bernard	1/01/09
POIRIER Alexandre	22/01/09	BOURZEAUD Michel	10/01/09
		CHAT Germaine	10/01/09
		SANCHIS Diego	10/01/09
		ARBUS COUDERC Marguerite	11/01/09
		LASVIGNES Marcel	15/01/09
		LABRUNE DELPONT Jeanne	20/01/09
		MARABOUTY NAUZES Jeanne	21/01/09
		DELILE SALETTES Catherine	27/01/09
		MARTY Claude	29/01/09
		BATTISTEL Giuseppe	29/01/09

MARIAGES

VALLOIS Vincent – DELBOS Audrey	22/11/08
ANDRIEUX Denis – JAMBON Véronique	31/01/09

DÉCÈS

TOUSSAINT Alexandre	4/11/08
DIOURI M'barek	9/11/08

brèves de commune

Guichet Unique

Depuis le 1^{er} mars, la Municipalité, soucieuse d'améliorer les services rendus à la population et de simplifier les procédures administratives, a décidé de mettre en place un guichet unique.

L'objectif est de regrouper en un même lieu toutes les demandes (inscriptions, annulations, ...) concernant :

- les restaurants scolaires,
- l'Animation Inter-Classe,
- l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) primaire et maternelle,
- l'ALSH préados & ados,
- les inscriptions dans les écoles,
- le Pass Grenade,
- la gestion des salles de sport,
- le prêt des mini-bus.

Guichet Unique :

5, rue Belfort à Grenade.

Interlocutrice : Brigitte Racaud.

Tél. : 05 61 37 66 12

Fax : 05 61 82 50 58

guichet.unique@mairie-grenade

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :

7 h 30-12 h / 13 h 30-17 h

Mardi : 7 h 30-12 h / 13 h 30-19 h.

Affaires scolaires

Inscription des futurs élèves nés en 2006 et nouveaux arrivants

Pour inscrire votre enfant dans une école publique de Grenade, pour la rentrée 2009, vous devez vous rendre au Guichet Unique, 5 rue de Belfort, à partir du 2 mars, en vous munissant :

- d'un justificatif de résidence libellé à votre nom (quittance de loyer, facture EDF...)
- du livret de famille

Le Guichet Unique enregistrera votre demande de préinscription et vous contactera ultérieurement pour vous notifier l'école d'affectation.

Compte tenu du nombre d'enfants inscrits en maternelle, ceux nés en 2007 (non pris en compte dans le décompte de l'Education Nationale) ne pourront bénéficier d'une inscription pour cette rentrée scolaire.



brèves de commune

Remboursement du fuel et du gaz...

... dispositif reconduit

Le dispositif de remboursement partiel de la taxe intérieure de consommation sur le fuel domestique, le fuel lourd et le gaz naturel, utilisés à des fins agricoles, est reconduit, avec les mêmes conditions et modalités de remboursement que pour la campagne précédente.

Il concerne les quantités acquises entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2008. Les formulaires, disponibles en Mairie (Service Urbanisme) ou téléchargeables sur www.haute-garonne.equipement-agriculture.gouv.fr, doivent être envoyés au plus tard le 15 avril. Plus d'infos sur www.haute-garonne.equipement-agriculture.gouv.fr

Nos marronniers... le bio les rend beaux

Pourquoi les marronniers perdent leurs feuilles l'été? La chenille processionnaire du pin, insecte ravageur affaiblissant les arbres et nuisible pour la santé humaine, est en recrudescence dans notre région. La FREDEC (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles des Cultures Midi-Pyrénées) propose des solutions biologiques pour limiter les effets néfastes sur l'être humain, l'environnement, et réduire les risques d'ordres commoditaires, esthétiques et physiologiques. Afin de limiter sa prolifération, la meilleure protection pour les arbres est d'associer le ramassage et l'élimination des feuilles avec le piégeage des papillons au printemps, pour lequel vous trouverez des informations sur www.fredec-mp.com.



Environnement

Animations sur le thème de la Garonne et des zones humides, à Grenade et Merville



■ Comme chaque année en février, l'association régionale Nature Midi-Pyrénées s'est mobilisée autour de la Journée Mondiale des Zones Humides, pour sensibiliser à la préservation de ces écosystèmes essentiels mais fragiles, situés à l'interface entre terre et eau (fleuves, rivières, mares, littoral...).



Samedi 7 février, une journée d'animation organisée par les bénévoles de Nature Midi-Pyrénées avec le soutien de la Communauté de Communes Save & Garonne a permis au public de découvrir les zones humides, les richesses naturelles et la biodiversité issue de ces milieux, mais aussi les menaces qui pèsent sur leur existence.

Le matin, la salle du préau à Grenade-sur-Garonne a accueilli les bénévoles de l'association qui ont animé des ateliers interactifs de découverte de la faune et de la flore, accompagnés par des diaporamas, des vidéos et des expositions sur les zones humides en général et la Garonne en particulier. Petits et grands ont ainsi pu découvrir les rôles des zones humides et la responsabilité de chacun face à leur préservation.

Un apéritif offert au public et aux animateurs par la Communauté de Communes a clôturé la matinée.

Les sorties prévues au Ramier de Bigorre et dans la Saulaie de Saint-Caprais ont malheureusement dû être annulées en raison des dégâts causés par la tempête du 24 janvier. Ce n'est toutefois que partie remise, puisque ces sorties sont reportées au printemps !

C'est à Merville que la journée s'est terminée par une soirée-débat « Quelle Garonne pour demain ? », qui fut l'occasion pour les participants d'échanger autour de leurs visions respectives de notre fleuve Garonne, de son évolution et de celle des zones humides de notre région, en lien avec les activités humaines (agriculture, urbanisation, loisirs...). Une belle journée d'hiver conviviale et instructive, qui sera reconduite en 2010!

Contact association : Nature Midi-Pyrénées

14 rue de Tivoli - 31068 Toulouse Cedex
05 34 31 97 32 - contact@naturemp.org

La « Journée Mondiale des Zones Humides » commémore la signature de la Convention Internationale sur les Zones Humides, le 2 février 1971, dans la ville iranienne de Ramsar. Chaque année autour du 2 février, collectivités, organisations non gouvernementales et associations profitent ainsi de l'occasion pour lancer des actions de sensibilisation du public aux richesses et aux avantages des zones humides, ces écosystèmes à l'interface de l'eau et de la terre (fleuves, rivières, mares, littoral...), essentiels mais fragiles.



Une charte de développement durable pour Grenade et Saint-Caprais



■ Grenade va se doter d'une charte de développement durable, et en parfait synchronisme avec le futur Agenda 21 de la Communauté de Communes Save et Garonne, en cours de définition : les deux outils seront complémentaires et seront développés simultanément.

Avec cette charte, Grenade va entrer en plein dans le 21^e siècle, celui du développement durable, harmonieux et responsable. Bien plus qu'un simple outil pour « suivre la mode écolo », la charte sera le lien qui fédèrera toutes les actions de la municipalité : l'urbanisme évidemment, mais aussi l'action sociale, culturelle, scolaire, associative, sportive, le développement économique, rural et agricole, tout cela entre dans le cadre de cette charte, qui fera de notre municipalité une municipalité moderne et responsable devant l'environnement, devant son budget et devant les citoyens.

Notre idée maîtresse : permettre le développement économique et humain de Grenade et des Grenadains, sans sacrifier la qualité de vie et la ruralité, y compris pour les futures générations.

Comment allons-nous nous y prendre ?

Tous ensemble ! Dans les prochains mois, nous allons proposer un grand nombre de projets. Ces projets seront déclinés dans une charte, « la charte de développement durable pour Grenade », qui permettra de les suivre et les coordonner entre eux.

Quatre axes ont déjà été identifiés :

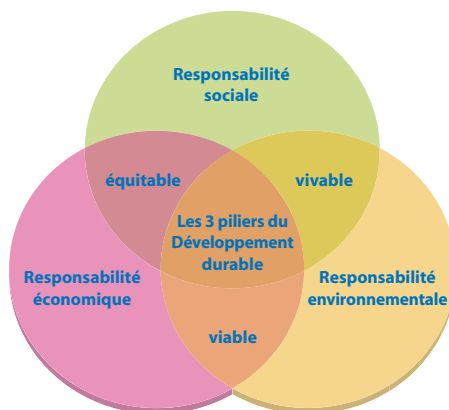
1. Le territoire entend maîtriser son développement urbain.
2. La commune aide au développement humain et social.
3. La commune veut renforcer son identité par le lien institutionnel.
4. La commune doit prendre conscience de son environnement et choisir sa qualité de vie.

Pour chacun de ces axes, un certain nombre d'enjeux seront identifiés, et une liste d'actions concrètes sera mise en place pour répondre à ces enjeux.

Mais pour nous, la méthode est aussi importante que le résultat. Cette méthode fait une large place à la concertation. Nos objectifs devront être partagés par tous. Nous allons créer des comités de citoyens qui seront forces de propositions, en même temps que les acteurs locaux déjà en place (associations, entreprises, etc.). Des réunions publiques et thématiques seront organisées. Vos idées sont les bienvenues !

Si vous souhaitez participer à cette démarche, contactez vos élus !

Serge Boisse
conseiller municipal délégué,
chargé du développement durable, de l'Agenda 21 et de l'environnement.



Les 3 piliers du développement durable

Deux outils complémentaires

La coordination de notre charte de développement durable avec l'Agenda 21 de la Communauté de Communes Save et Garonne (CCSG), lui-même en cours de définition, est un enjeu très important pour la Ville de Grenade. Couvrant un territoire plus large, les enjeux de l'Agenda 21 de la CCSG sont naturellement différents de ceux de la Commune de Grenade. Mais ils vont dans le même sens, celui d'un développement durable et harmonieux du territoire, tant du point de vue économique que

social et environnemental. Comme la Commune a délégué un certain nombre de compétences à la CCSG, les actions de développement durable qui ne sont pas de la compétence communale (par exemple sur la gestion des déchets) seront prises en compte dans l'Agenda 21 de la CCSG. Mais Grenade et Saint-Caprais ont leurs enjeux et leurs objectifs propres pour un développement durable, et ceux-ci seront inclus dans la charte.

L'Agenda 21, qu'est-ce que c'est ?

C'est un mouvement mondial, issu du sommet de la Terre de Rio en 1992. Toutes les collectivités locales sont invitées à mettre en place une démarche « Agenda 21 ». De nombreuses collectivités territoriales, en France et dans le monde, s'y sont déjà attelées. Le premier objectif est bien sûr le développement durable de la planète. Pour aider les collectivités à mettre en place cet Agenda 21, il existe 2500 recommandations, concernant le logement, la pollution, la gestion des ressources naturelles, l'agriculture, la gestion de l'eau, de l'énergie et des déchets. En France, un certain nombre de dispositions législatives aident les collectivités à cette mise en place. (Loi Voynet de 1999, loi SRU, Grenelle de l'environnement, loi d'orientation agricole, loi sur la démocratie de proximité, etc.) Le développement d'un Agenda 21 commence par une phase de diagnostic, puis on définit des enjeux et des axes de développement, qui sont ensuite traduits en actions concrètes. Ces actions sont suivies et sans cesse réévaluées, pour que le résultat soit conforme à nos attentes. L'ensemble de ces phases fait appel à une large concertation : le but est de construire une vision partagée par tous, du territoire et de son devenir.



Son engagement dans la mise en œuvre de la « bienveillance »

■ La maison de retraite Saint-Jacques de Grenade sur Garonne et de Cadours souhaite réagir face aux récents reportages diffusés à la télévision sur le sujet de la maltraitance en institution et qui a fortement déstabilisé les familles et les professionnels exerçant au sein de l'établissement.

La direction condamne fermement toutes les formes de maltraitance et souhaite rassurer l'ensemble des acteurs, résidents, familles, personnels, bénévoles, sur son engagement, au côté des équipes, dans la mise en œuvre de pratiques « bienveillantes ».

Elle rappelle que la maison de retraite développe une démarche qualité ambitieuse appuyée par un plan de formation des personnels soignants étoffé. Dans ce cadre, elle s'est engagée dans un processus de formation basé sur la philosophie de soins de « l'humanité® » développée en France par l'Institut Gineste-Marescoti®. Le lancement de cette formation, prévue dès le début de l'année 2008, a été marqué par une demi-journée d'information le 11 décembre 2008 à l'attention de l'ensemble des professionnels toute catégorie confondue. Le protocole de formation défini doit

permettre de former la totalité des personnels soignants sur trois ans. L'objectif de cette intervention est d'aider l'établissement et les personnels à accompagner et soigner les résidents au quotidien dans le respect de leurs désirs, de leurs droits et de leurs besoins.

La direction de l'établissement regrette cependant que les moyens en personnel accordés aux EHPAD publics en général ne soient pas plus importants, le manque de temps consacré à chaque résident étant particulièrement marqué dans le secteur de l'accueil des personnes âgées dépendantes. Elle se félicite néanmoins de la création de postes supplémentaires en 2009 pour aider à l'accompagnement individualisé des résidents et à la mise en place d'ateliers dits thérapeutiques. En effet, la négociation puis la signature d'une nouvelle convention tripartite avec les services de la DDASS et du Conseil Général ont notamment abouti à la création de quatre postes d'Aide Médico-Psychologiques et d'une infirmière coordonnatrice.

Mme HOFFMANN, Directrice
EHPAD St-Jacques – Grenade – 05 62 79 87 60



La Maison de Retraite en fête, le 18 février.

Rencontre inter-génération à Grenade



■ C'est avec beaucoup d'enthousiasme que les enfants du centre de loisirs sont venus passer une après-midi à la Maison de Retraite pendant les fêtes de fin d'année, ainsi qu'à l'occasion du Carnaval, le 18 février.

Ces après-midis sont la continuité d'un échange inter-génération qui a commencé l'été dernier entre les résidents de la Maison de Retraite et les enfants du centre de loisirs des vacances.

Les participants ont pu s'adonner aux joies des jeux de société en tout genre : du plus classique au plus récent.



Les enfants et les pensionnaires réunis le temps d'un après-midi, pour Noël.



Autre moment convivial à la Maison de retraite : l'association des commerçants non sédentaires de Grenade à offert des galettes des rois.



La Bibliothèque Municipale

Le printemps s'annonce, et avec lui nous viennent des envies de lectures « sauvages », sous un arbre, sur notre balcon, au calme et les orteils en éventails...

Plongez-vous dans notre sélection du trimestre... Du choix pour chacune et chacun, de beaux textes et de belles musiques, pour régaler nos yeux et nos oreilles!

Pour les dernières actualités de la Bibliothèque en matière d'animations :

Les expos des prochains mois :

Du 17 mars au 17 avril 2009 :

« **Méditerranée : des Méditerranées** », expo tout public

Du 17 avril au 28 mai 2009 :

« **Le retour des sorcières** », expo jeunesse

« **Kamishibai n° 3** », petit théâtre d'histoires

Du 28 mai au 25 juin 2009 :

« **Des luttes et des hommes** », expo tout public

Du 1^{er} au 28 octobre 2009 :

« **L'Amazonie, voyage dans la forêt des ombres** », expo tout public

Du 1^{er} octobre au 30 novembre 2009 :

« **Tapie de lecture, l'oie** », valise thématique enfant

Du 30 novembre au 21 décembre 2009 :

« **L'Abécédaire d'animaux exotiques en images** », expo jeunesse

Les contes et rencontres à venir :

Pour enfant : « **Histoires courtes** » de Nathalie Biais (Cie Pat et Nat), le 22 avril – 2 séances à 15h30 et 16h30.

Renseignements et inscriptions à la Bibliothèque.



Horaires d'ouverture de la Bibliothèque Municipale de Grenade :

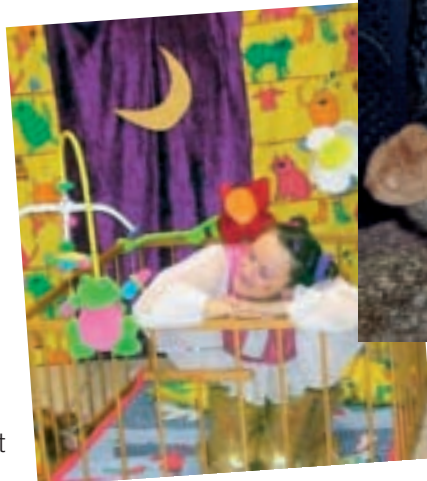
Mardi : 16h - 19h

Mercredi : 14h30 - 18h

Jeudi et vendredi : 16h - 18h30

Samedi : 10h - 12h30

05 81 33 02 53



Les contes de Paillason le hérisson, le 25 février 2009, avec Nathalie Biais, qui a séduit un jeune public venu en nombre.

Pour adulte : lecture et signature avec Bernard Lourman
– le jeudi 23 avril à 18h30 : "Il était une fois" (6 contes),
– le jeudi 7 mai à 18h30 : "J'étais gamin aux anciens francs",
– le jeudi 11 juin à 18h30 : "Marga Luz".

Venez nombreux, écouter et partager ces moments de détente et de convivialité !

FONDS ADULTES

Romans Policiers

Fred Vargas, *Un lieu incertain...*

Romans

Catherine Cusset, *Un brillant avenir*

Salim Bachi, *Le silence de Mahomet*

Marie Blas de Roblès,

Là où les tigres vont chez eux

Misha Defonseca, *Survivre avec les loups*

Jean-Marie Le Clézio,

Ritournelle de la faim

Tierno Monémemo, *Le roi de Kahel*

Atiq Rahimi, *Singué Sabour*

Lauren Weisberger, *Sexe, diamants et plus si affinités*

Fonds local

Jean-Paul Dubois,

Les accommodements raisonnables

Tristan Garcia,

La meilleure part des hommes...

Science-Fiction

Dan Simmons, *Terreur*

James Herbert, *Le secret de Crickley Hall*

Fred Saberhager, *Les Berserkers* (tome 1)

Patricia Briggs, *Les chaînes du dragon*

Henri Lœvenbruck, *La Moira*

(intégrale de la trilogie)

Raymond Khoury, *Eternals*

FONDS JEUNESSE

Romans

Celia Rees, *Le testament de stone*

Joseph Delaney,

Le combat de l'épouvanteur (tome 4)

Daniel Pennac, *Kamo, l'idée du siècle*

Ray Bradbury, *La sorcière d'avril*

Jonathan Swift,

Le premier voyage de Gulliver

Stephenie Meyer, *Tentation* (tome 3)

Scott Westerfield, *Specials* (tome 3)

Anne Robillard,

Les chevaliers d'émeraude (tome 6)

FONDS SONORE

Musiques du Monde

Geoffrey Oryema, *Spirit*

Manu Dibango, *Lamastastani*

Amadou et Mariam, *Dimanche à Bamako*

Orchestra Baobab, *Classic Titles*

Rokia Traoré, *Bowmboï*

Desert Rebel,

Ishumars les rockers du désert

Oum Kalsoum, *1900-1975*

Nustrat Fateh Ali Khan, *A sufi supreme*

Orgues à bouche rituels des Murung

Opéra de Pékin, *La forêt en feu*

Yma Sumac, *The ultimate collection*

Toto La Mampolina, *Pacantò*

Lenin, *Equilibra*

Gilberto Gil, *Tanto tempo*

Caetano Veloso, *Cê*

Gian Maria Testa, *Altre latitudini*

Fanfare Ciocarlia, *Lag bori*

Et toujours de nombreuses nouveautés à découvrir ou redécouvrir en jazz, musique classique, musiques francophones, etc. sans oublier les enfants.



Nouveaux agents

Voici un long moment que nous ne vous avons pas proposé cette rubrique. Retour sur plus d'une année de nouveaux arrivés au sein de la Mairie...



Nicolas Taupiac
Service Sport & Jeunesse

J'habite Grenade depuis 14 ans. Originaire du Gers, je travaillais depuis la fin de mon service militaire dans une grande entreprise d'agro-alimentaire du canton, en tant que conducteur d'installations céréalières. Après 11 ans passés dans ces services, j'ai proposé ma candidature à la

Mairie de Grenade, qui recherchait un postulant au service espaces verts, dans lequel j'ai été embauché depuis le 1^{er} juillet 2008.

Ma mission consiste à assurer au sein du service des sports l'entretien des grands espaces verts de Grenade et de St-Caprais en général, et celui des installations sportives.



Claire Gramont
Service Communication

Après plusieurs années en tant que correctrice, infographiste et assistante de communication, c'est avec grand plaisir que j'ai rejoint la Mairie de Grenade et son service communication. Je suis le porte-voix, la plume, le relais d'information entre la Mairie, ses services et vous. Le

Bulletin, le Flash, le site internet nous permettent de communiquer et de tisser des liens de proximité. Portée par le service « vitaminé » auquel j'appartiens, je mettrai tout en œuvre pour que les infos dont vous avez besoin ou envie, vous parviennent simplement et contribuent à la douceur de vivre Grenadaine. Promis, on garde le contact !



Alexis Marini – Services Techniques
Sorti du Bac Pro Maintenance des appareils électroménagers et de collectivité, avec un BEP électrotechnique en poche, j'ai goûté au monde du travail dans une entreprise privée de dépannage d'appareils ménagers hauts de gammes.

Le poste d'électricien que j'occupe désormais à la Mairie de

Grenade, me permet de revenir à ma passion depuis le plus jeune âge : l'électricité.

Très investi et organisé, c'est avec joie que je compte faire partager mon savoir et faire évoluer les Services Techniques de la Ville, vers les nouvelles technologies et la modernité.

Martine Belloc
Service comptabilité



Diplômée d'un DUT GEA et forte d'une expérience professionnelle de plusieurs années dans le privé, j'ai intégré depuis septembre 2007 le service comptabilité où je m'occupe plus particulièrement des recettes de la commune.

Je suis heureuse d'avoir intégré la fonction publique territoriale. Mes fonctions nécessitent une certaine rigueur et de la méthodologie.

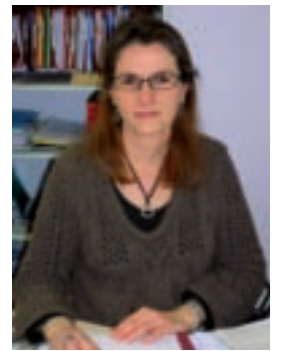
Thierry Magnant – Police Municipale



Issu de la Police Municipale de Saint Jory, j'ai eu l'opportunité d'effectuer des missions communes avec la Police Municipale de Grenade. Ces missions m'ont permis de faire connaissance avec les agents et la ville, et de postuler par la suite pour le poste d'ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique).

Je suis actuellement en charge de différentes missions : de stationnement, de placier sur le marché, de la sécurisation des points écoles et des patrouilles pédestres. Le contact avec le public est l'un des aspects que j'affectionne le plus dans mon métier.

Martine Lespielle – Service Urbanisme



Après avoir effectué des remplacements au sein de la Mairie dans différents services administratifs, je suis, aujourd'hui, agent au Service Urbanisme, chargée de la préparation des dossiers et de leur transmission aux services concernés.

Le développement urbain croissant de la Commune a amené l'ouverture d'un nouveau poste à l'Urbanisme.

C'est avec enthousiasme que j'ai intégré cette fonction en espérant servir au mieux les attentes des habitants de Grenade.

Sonia Nangis – CCAS



Conseillère en Économie Sociale Familiale
Conseillère en Économie Sociale Familiale de formation, j'ai exercé ma profession pendant 7 ans au CCAS de Toulouse.

Attirée par la variété des missions et la diversité des publics accueillis, j'ai rejoins l'équipe du CCAS de Grenade le 5 janvier dernier. J'y assure des permanences tous les jeudis matins de 9h à 12h. Je suis heureuse de travailler à présent dans cette structure qui se veut proche de la population.



Pharmacies de garde

Mars 2009

■ **Dimanche 15 mars de 9 h à 20 h**

Pharmacie Bernon-Ferrer

23, rue Gambetta – 31330 Grenade – 05 61 82 61 23

■ **Dimanche 22 mars de 9 h à 20 h Pharmacie Combes**

11 rue É.-Pouvillon – 31330 Merville – 05 61 85 00 52

■ **Dimanche 29 mars de 9 h à 20 h**

Pharmacie Le Mortier de Jade

49, rue de la République – 31700 Beauzelle
05 61 59 72 60

Avril 2009

■ **Dimanche 5 avril de 9 h à 20 h Pharmacie Darnes**

139 bis, rte de Seilh – 31840 Aussonne – 05 61 85 10 03

■ **Dimanche 12 avril de 9 h à 20 h**

Pharmacie Le Grand Sud

Route de Toulouse – 31330 Grenade – 05 61 21 72 30

■ **Lundi 13 avril de 9 h à 20 h**

Pharmacie Le Grand Sud

Route de Toulouse – 31330 Grenade – 05 61 21 72 30

■ **Dimanche 19 avril de 9 h à 20 h**

Pharmacie Le Grand Selve

52, rue de la République – 31330 Grenade
05 61 82 61 24

■ **Dimanche 26 avril de 9 h à 20 h Pharmacie Lopez**

2, chemin Roye – 31840 Seilh – 05 62 21 06 46

Pour une urgence

SAMU 15

- Détresses vitales
- Urgences médicales, traumatiques et toxicologiques

POLICE GENDARMERIE 17

- Accidents de la route
- Troubles de l'ordre public
- Atteintes aux personnes et aux biens

POMPIERS 18

- Incendie
- Accidents
- Personnes ou biens en péril

NUMÉRO EUROPEEN D'URGENCE 112

- Destiné aux voyageurs étrangers qui ne connaissent pas les numéros d'urgence

ALLO SERVICE PUBLIC 39 39

- Renseignements administratifs

ÉLU DE PERMANENCE

06 18 08 38 56

Communiqué du Médiateur de la République : informer, dialoguer, alerter

Mise en place en 2006 au sein de la Haute-Autorité de la Santé (HAS), la Mission pour le développement de la Médiation, de l'Information et du Dialogue pour la Sécurité des Soins (MIDISS) a rejoint, début janvier 2009, les équipes du Médiateur de la République afin de créer un Pôle Santé et Sécurité des Soins, dédié à l'information.

Le Médiateur de la République est désormais compétent pour informer et recevoir toutes les réclamations qui mettent en cause :

- le non-respect du droit des malades,
- la qualité du système de santé,
- la sécurité des soins,
- l'accès aux soins,

et s'étend à tous les établissements publics et privés, ainsi qu'à la médecine de ville.

À noter, que ce dispositif est indépendant de la sphère médicale.

Une plate forme d'écoute et d'information peut être contactée au **0 810 455 455** (N° azur ouvert de 9 h à 12 h du lundi au vendredi), et le site www.securitesoins.fr pourra vous apporter plus d'informations.

Dentistes de garde

Mars 2009

■ **Samedi 14 mars de 14 h à 19 h**

et dimanche 15 mars de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Docteur Brigitte MEILLON

116, rte de Blagnac – 31200 Toulouse – 05 61 57 12 80

■ **Samedi 21 mars de 14 h à 19 h**

et dimanche 22 mars de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Docteur Marie-Julie BOURET

4, av. des Pyrénées – 31240 L'Union – 05 61 09 60 85

■ **Samedi 28 mars de 14 h à 19 h**

et dimanche 29 mars de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Docteur Florence LUMBROSO

1, avenue de Cugnaux – 31270 Villeneuve-Tolosane
05 61 92 44 45

Modification de la permanence de la Mutuelle Sociale Agricole

Mme Marie-Pierre NOUXET, Assistante Sociale de la MSA en charge du canton de Grenade, assurera ses permanences :

**les 2^e et 4^e vendredis du mois, de 9 heures à 11 heures,
au centre médico-social de Grenade**

05 61 82 61 42 (pendant les permanences)



Élaboration d'une ZPPAUP



Jean-Luc LACOME,
Adjoint au Maire,
délégué à l'urbanisme

■ Le 16 décembre 2008, le Conseil Municipal a délibéré sur un projet important pour l'avenir de notre Bastide : la mise en place d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP). Il s'agit d'un dispositif qui va influencer la physionomie de notre Bastide pendant plusieurs décennies. Tous les Grenadains sont concernés.

Les dossiers à suivre

Grenade-sur-Garonne, bastide fondée au 13^e siècle, possède 4 monuments historiques classés : la Halle, le Couvent des Ursulines, le Pont de Save, l'Église Notre-Dame.

Au sein du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine (SDAP), Isabelle BROU-POIRIER est l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) qui exerce sa compétence sur notre territoire. Elle est directement placée sous l'autorité du Préfet.

Elle émet un avis sur tout permis de construire, de démolir, transformation ou simple déclaration de travaux, situé à moins de 500 mètres d'un monument historique. Elle émet également un avis sur tous les projets d'urbanisation lancés par la commune telle la rénovation du cours Valmy ou des allées Alsace-Lorraine.



S'il est vrai que les ABF ont mauvaise presse et que leurs actions sont parfois mal comprises, leur rôle est pourtant vital dans la protection du patrimoine et fait pleinement partie des missions régaliennes de l'Etat.

La Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP) décrit un périmètre de protection du patrimoine, qui se substitue au rayon "arbitraire" de 500 m autour des monuments historiques. C'est un outil pour protéger et valoriser le patrimoine de notre commune. L'élaboration d'une ZPPAUP aboutit à la rédaction d'un document de référence

annexé au Plan local d'Urbanisme. La ZPPAUP découle d'une démarche partenariale entre l'Etat, représenté par le Préfet, assisté de l'Architecte des Bâtiments de France, et la commune.

La tâche qui nous attend est immense et l'élaboration de cette ZPPAUP devrait s'étaler sur environ 4 années.

Il s'agit d'abord de fixer à l'intérieur d'un nouveau périmètre un ensemble de prescriptions sur l'aspect architectural, les matériaux, l'implantation des constructions, les volumes, les hauteurs, les plantations, les alignements d'arbres, qui orientent les choix de rénovation ou d'aménagement des constructions. Il s'agit de définir des niveaux de protection qui seront affectés à chaque catégorie de bâtiment selon sa valeur intrinsèque ou pris dans son environnement urbain.



La perception de Grenade



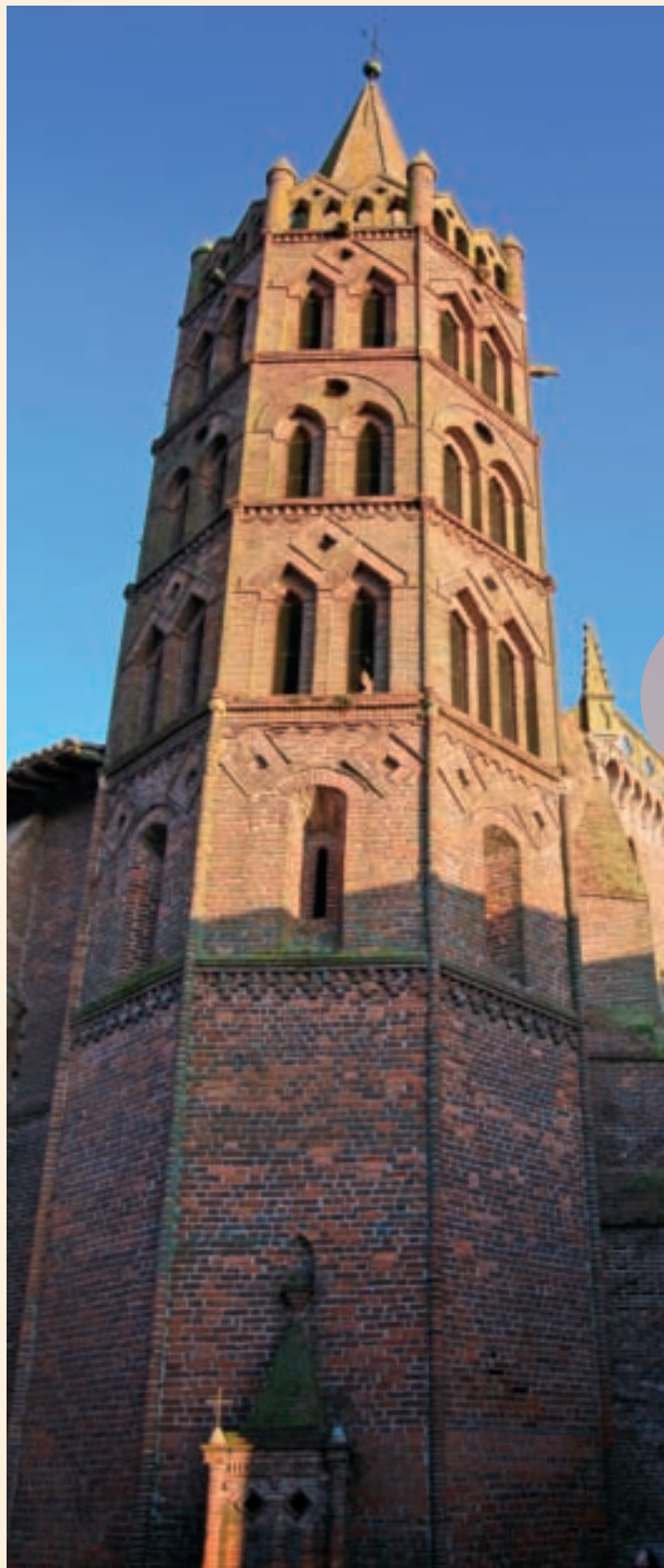
Le Pont de Save





La Halle
de Grenade

Le clocher de l'Église de Grenade



Il s'agit enfin de cartographier un par un les bâtiments à protéger en fonction d'une analyse fondée sur l'histoire de la ville, le repérage sur le terrain des éléments patrimoniaux, en tenant compte d'une multitude de critères, allant de l'alignement et l'harmonie des constructions à la présence d'arbres ou de jardins remarquables. Au final, une inévitable hiérarchie doit être réalisée entre les éléments du patrimoine à conserver, ceux pouvant être modifiés et ceux qui mériteraient d'être réhabilités.

Nous devons faire face lors de ce travail d'élaboration à un double défi :

- **un défi pédagogique** d'une part, car l'urbanisme peut se révéler une science obscure même pour le citoyen éclairé. Nous devons user de pédagogie pour que chacun comprenne bien les conséquences de la ZPPAUP sur son patrimoine ou sur celui qu'il cherche à acquérir, ou encore l'impact sur la valeur potentielle de son quartier.
- **un défi politique** d'autre part, car la cartographie incite le lecteur à s'interroger sur son petit coin de paradis à lui : pourquoi ma maison est-elle classée dans telle catégorie et pas la maison du voisin ? Pourquoi mon voisin peut-il faire telle construction et pas moi ? Pourquoi ma rue n'est pas protégée ? Pourquoi je ne peux plus construire l'extension dont je rêve ?

Lors de l'élaboration de cette ZPPAUP, une enquête publique sera réalisée. La volonté des élus est d'aller plus loin que cette seule consultation et souhaite que ce projet se réalise dans la concertation la plus large possible assortie d'une opération de pédagogie particulièrement soignée. C'est de notre cadre de vie dont il s'agit.

C'est à nous tous, Grenadains, de bâtir aujourd'hui le dessein de notre ville.



Les Pompiers à l'honneur

La brigade de Grenade/Longagne

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je suis né à Toulouse en 1960. Mes parents, ma sœur et moi-même sommes arrivés à Grenade en 1965. J'ai effectué ma scolarité à Grenade avant de partir à Colomiers pour obtenir mon CAP et BEP de chaudronnerie. Actuellement, je suis agent de maîtrise à Airbus.

Avec mon épouse, Géraldine DANIAUD, nous avons 3 enfants : Ludovic 25 ans, pompier à Grenade depuis 2003, Loïc 21 ans, pompier également à Grenade depuis 2006 et Marine, 15 ans.



Le Lieutenant Guiraud

Entré au Centre de Secours de Grenade/Longagne en 1979 à l'âge de 19 ans, j'ai gravi les divers échelons, suivant avec succès les formations de secourisme, de réanimation, secours routier, les examens de caporal, sergent, adjudant et sous lieutenant au SDIS de la Haute-Garonne puis l'école des officiers à

Paris avant d'être nommé Lieutenant en décembre 2000.

Depuis le 1^{er} février 2004, j'assume le commandement du Centre de Secours de Grenade/Longagne.

Qu'est-ce qui vous a poussé à devenir Pompier ?

Suivant mon père dans son garage où il travaillait en tant que carrossier à côté de la station Teulade, mon plaisir était de regarder passer les véhicules de pompier, sirène hurlante, en m'imaginant qu'un jour je serais à leur place. Dès que j'ai pu intégrer le Centre de Secours, j'ai vu mon rêve se réaliser et ma vocation était née.

Comment est constituée votre caserne, quelle est son organisation, comment s'y déroule la vie ?

Nous sommes actuellement 28 sapeurs-pompiers volontaires, 2 médecins, 1 infirmière, 1 infirmier et 1 pharmacien ainsi qu'une école de 12 jeunes sapeurs-pompiers.

Nous sommes répartis en 4 équipes qui assument une garde de 7 jours à tour de rôle du mercredi au mercredi. La partie formation continue pour chaque sapeur-pompier est de 96 heures par an, à noter une manœuvre mensuelle d'équipe le dimanche matin et une manœuvre générale afin de respecter le programme ce qui permet de répondre au mieux aux attentes de notre population.

Nous intervenons à chaque fois que le sélectif nous alerte jour et nuit sans répit, à savoir que nous sommes volontaires en dehors de notre activité salariale. Nous sommes là pour remplir notre mission très souvent et plusieurs fois par jour et pour porter secours à nos concitoyens. Même si l'intervention se finit très tard dans la nuit ou au petit matin et bien nous devons partir à notre travail.



Quels sont les types d'interventions les plus répandus ?

L'année 2008 aura été pleinement remplie, puisque l'activité opérationnelle se résume ainsi :

- 135 interventions pour incendie,
- 449 interventions secours à personne,
- 135 accidents de la route,
- 105 interventions diverses.

Ce qui représente au total 824 interventions pour le Centre de Secours de Grenade/Longagne mais aussi en renfort sur d'autres centres voisins et pour renforcer également les centres Toulousains.

Cet entretien a lieu quelques jours après la tempête du 24 janvier qui a provoqué tant de dégâts. Quel a été votre rôle? Votre ressenti? Avez-vous un ou deux faits marquants à nous indiquer?

À savoir que la veille du 24 janvier, une cellule de crise a été mise en place à la Mairie de Grenade sous l'autorité du Maire, réunissant les élus, gendarmerie, pompiers, police municipale, préfecture, DDE et services techniques municipaux.

Le lendemain, le canton de Grenade a essuyé la tempête, on ne déplore pas de victimes mais des dégâts importants.

Des arbres arrachés sur la route, sur les maisons, des poteaux électriques et téléphoniques tombés, des cheminées, des clôtures, des panneaux arrachés, des châteaux d'eau qui ne sont plus alimentés, le centre d'autistes dans le noir, la Save en crue, des routes coupées par des arbres. Pour toutes ces interventions un travail remarquable a été effectué par les sapeurs-pompiers avec l'aide des services techniques municipaux.

Je tiens à remercier particulièrement la Mairie de Grenade et tous les adjoints pour le soutien qu'ils nous ont apporté ainsi que pour la logistique.



Les interventions (photos prises lors d'exercices).

Pour finir, si un jeune Grenadain souhaite devenir pompier, comment doit-il s'y prendre et quels seraient les mots du pompier que vous êtes pour l'y encourager?

Toute personne, qui souhaite s'engager pour devenir sapeur-pompier volontaire devra contacter le Centre de Secours de Grenade/Longagne.

L'engagement de sapeurs-pompiers volontaires est soumis à différentes conditions :

- être âgé de seize ans au moins et cinquante-cinq ans au plus. Si le candidat est mineur, il doit être pourvu du consentement écrit de son représentant légal,
- habiter à proximité du Centre de Secours volontaires.
- être en position régulière au regard des dispositions du code du service national,
- jouir de ses droits civiques et ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions,
- mesurer au moins 1,60 m,
- satisfaire à des critères d'aptitude physique (vue, équilibre...),
- subir un examen médical effectué par un médecin sapeur-pompier de SDIS,
- ne pas être Maire d'une commune, ou adjoint au Maire d'une commune de plus de 5000 habitants.

Le petit mot serait d'être au service des autres et de la population, mais avant d'être pompier volontaire il devra suivre une formation qui comprend :

- Une formation initiale de 30 jours en trois ans maximum.
- Une formation continue et de perfectionnement pour permettre le maintien des compétences, l'adaptation aux fonctions, l'acquisition et l'entretien des spécialités: environ 5 jours par an.



Conseil municipal du 16 décembre 2008

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de consulter en mairie l'intégralité des comptes-rendus des délibérations des différents Conseils Municipaux, ainsi que sur le site internet de la commune www.mairie-grenade.fr. Cette rubrique ne contient que des résumés de certaines délibérations.

Demande de subventions auprès du Département (travaux, acquisitions de matériel)

Le Conseil Municipal sollicite l'aide financière du Département dans le cadre des opérations suivantes :

- > Rénovation de la cuisine située à la Halte Garderie (rue de Belfort) par l'entreprise MARQUET Claude pour un montant TTC de 1 211.30 €.
- > Pose de rideaux à la bibliothèque municipale pour occultation de la lumière par l'entreprise TEXTILES ALBO FLOTTARD pour un montant TTC de 1 879.53 €.
- > Pose de rideaux dans la salle du Conseil Municipal par l'entreprise TEXTILES ALBO FLOTTARD et pose d'un volet roulant dans le bureau de Maire par l'entreprise ALUMINIUM 31 pour un montant TTC de 2 512.64€.
- > Mise en conformité du paratonnerre de l'Eglise par l'entreprise PCZC pour un montant TTC de 1 400.09€.

Elaboration d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP)

Le Conseil Municipal décide de prescrire l'élaboration d'une ZPPAUP, conformément à la loi du 7 janvier 1983, afin d'améliorer la protection des zones présentant le plus d'intérêt d'un point de vue patrimonial et architectural. Sur un plan réglementaire, cela devra permettre d'optimiser les interventions du Service Départemental d'Architecture et du Patrimoine à l'occasion de l'instruction des autorisations du droit des sols.

Elaboration d'un Plan Global de Déplacements Urbains (P.G.D.)

Le Conseil Municipal décide d'engager

une procédure d'élaboration d'un Plan Global de Déplacements Urbains (PGD) dont les principaux objectifs sont de renforcer la cohésion sociale et urbaine, d'intégrer la sécurité dans les déplacements, d'organiser le volet stationnement et de développer les modes transports collectifs, non polluants, économes.

Deuxième modification du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)



M. LACOME, Maire Adjoint, propose de décider d'une deuxième modification du Plan Local d'Urbanisme (la première ayant été approuvée par délibération du 15.04.2008), afin :

- d'imposer une taille de parcelle minimale de 1500 m² en zone UCi,
- d'autoriser l'extension de bâtiments existants à destination commerciale à 30% en zone UCi,
- d'enlever l'espace réservé rue de la Jouclane (ER n° 51),
- d'autoriser les toitures terrasses en zone UCa.

Effacement des réseaux électriques et rénovation de l'éclairage public dans les rues Cazalès, Pérignon et Castelbajac

Mr. SCHIELE, Maire Adjoint, indique que, suite à la demande de la commune du 19/01/07 concernant l'effacement des réseaux électriques et rénovation de l'éclairage public dans les Rues Cazalès, Pérignon et Castelbajac, le Service Départemental de la

Haute-Garonne a réalisé l'Avant Projet Sommaire de la dissimulation des réseaux électriques, d'éclairage public et de télécommunication. Il consiste à la dépose des réseaux aériens existants et à la création d'un réseau torsadé sur façade (rue Cazalès et Pérignon), d'un point de vue de la basse tension. Au niveau de l'éclairage public, il s'agit de la dépose des appareils d'éclairage public existants et de la création d'un réseau d'éclairage public aérien sur façade. En même temps, il est prévu de procéder à l'effacement des réseaux de télécommunication. Le coût total de ce projet, pour la partie « électricité et éclairage », est estimé à 63 215 €, avec une part restant à la charge de la Commune estimée à 5 888 €. Pour la partie « télécommunication », la part restant à la charge de la Commune est estimée à 6 446 € avec la possibilité de solliciter l'aide du Département. Le Conseil Municipal décide d'approuver ce projet.

Attribution de subventions

Mr. DELMAS, Maire Adjoint, propose au Conseil Municipal, d'attribuer les subventions suivantes :

- > au Grenade Football Club: 212 € (Régularisation Pass Grenade 2007/2008),
- > au Comité d'Animation: 400 € (Téléthon 2008),
- > à l'Association des commerçants: 1 462 € (fêtes de fin d'année) et 179.40 € (opération commerciale montée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse),
- > au Collège Grand Selve: 400 € (participation au financement d'un séjour pour les élèves de 4° SEGPA, en lien avec un projet sur l'éducation au développement durable).



Informations

Le marché de mission de diagnostic et de maîtrise d'œuvre concernant les travaux de réfection du château d'eau,

a été confié à la société CONCRETE (Technoparc, 7, rue Jean-Bart à Labège), moyennant une rémunération de 5 660,00 € HT (6 769,36 € TTC)

pour la mission de diagnostic et un taux de rémunération de 9,2 % du coût prévisionnel des travaux HT pour la maîtrise d'œuvre.

Conseil Municipal du 03 février 2009

Création d'un Comité Consultatif « Affaires Scolaires »

M. Le Maire propose de créer un Comité consultatif « Affaires scolaires », composé de personnes faisant ou non partie du Conseil Municipal. Ce comité peut faire appel à des représentants d'associations locales, ou des personnes particulièrement qualifiées ou directement concernées par les affaires soumises à la consultation des comités. Le rôle de ce comité est exclusivement consultatif. Il a simplement compétence pour formuler des propositions ou des avis sur un problème donné.

Convention à passer avec la Préfecture de la Haute-Garonne relative à la mise en dépôt d'une ou plusieurs station(s) fixe(s) d'enregistrement des demandes de titres d'identité et de voyage dans les communes

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer avec le Préfet de la Haute-Garonne une convention relative à la mise en dépôt de deux stations fixes d'enregistrement des demandes de titres d'identité et de voyage sur la Commune de Grenade, retenue par le Ministère de l'Intérieur, de l'Outre Mer et des Collectivités Territoriales, faisant ainsi partie des 2 500 communes concernées au niveau national. Il s'agit de deux stations de recueil des données biométriques nécessaires à l'élaboration des nouveaux passeports dans un premier temps et des titres d'identité dans un deuxième temps. Par ailleurs, sur proposition de M. Le Maire, il est décidé que les services de la Mairie n'utiliseront l'appareil photo

intégré à la station que sur demande des administrés et ce afin de préserver l'activité des photographes professionnels.

Dotations Globales d'Équipement Programme 2009

M. Le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter, au titre du programme 2009 de la Dotation Globale d'Équipement, une aide de l'État au taux de 60 %, dans le cadre de la restauration d'une toile de l'Église Notre Dame de l'Assomption.

Demandes de subventions



Le Conseil Municipal décide de solliciter l'aide du Département et de tous les organismes concernés, dans le cadre des opérations suivantes :

- Réhabilitation de la maison « Chio mento » (aménagement d'un centre social municipal) pour un coût total estimé à 799 160,00 € HT soit 955 795,36 € TTC,
- Travaux au Foyer Rural de Grenade (réhabilitation et extension du foyer rural au 1^{er} étage) pour un coût total de 255 835,40 € HT, soit 305 979,13 € TTC,
- Réhabilitation de l'école maternelle La Bastide (travaux supplémentaires en électricité) pour un coût total de 4 823,20 € HT, soit 5 768,55 € TTC.

Echange de terrains entre la Commune de Grenade et les Consorts PENAZZO-BOSC

Le Conseil Municipal approuve le principe de l'échange de terrains entre la Commune de Grenade et les Consorts PENAZZO-BOSC :

La Commune de Grenade cède aux Consorts PENAZZO-BOSC la parcelle cadastrée section F n° 1590, lieu-dit « Croix de Lamouziez », d'une contenance de 2 ha 79 a 74 ca et les Consorts PENAZZO-BOSC cèdent à la Commune de Grenade la parcelle cadastrée Section F n° 130, lieu-dit « Mélican », d'une contenance de 2 ha 65 ca 48 ca.

Aménagement du cours Valmy- Demande de subvention auprès du Département au titre des travaux d'urbanisation- Convention pour la réalisation de travaux dans les emprises routières départementales



M. LACOME, Maire Adjoint, propose au Conseil Municipal d'approuver l'avant-projet proposé par le Bureau d'Études SEBA Sud-Ouest, retenu par la Municipalité précédente, en y intégrant les modifications demandées par la nouvelle équipe municipale. Ce



nouveau plan d'aménagement se décompose en deux phases dont la programmation des travaux est prévue sur 2009, la phase 1 concernant l'aménagement de la rue de la République jusqu'au niveau de la rue de l'Égalité pour un coût total de 452 143,02 € TTC et la phase 2 l'aménagement de la rue de l'Égalité jusqu'au niveau de la halle aux agneaux pour un coût total de 199 189,11 € TTC. Le Conseil

Municipal sollicite l'aide du Département au titre des travaux d'urbanisation et autorise Monsieur le Maire à signer avec le Département de la Haute-Garonne une convention pour la réalisation de travaux dans les emprises routières départementales.

Eclairage public : raccordement au réseau de l'abribus du Conseil Général situé à St-Caprais.

Le Conseil Municipal approuve le projet de la réalisation, par le Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne, des travaux nécessaires pour raccorder l'abribus du Conseil Général situé à St-Caprais (sur la place du village) au réseau d'éclairage public pour un coût total estimé à 5 078 €. La contribution de la Commune serait au plus égale à 248 €.

EXPRESSION DES ÉLUS

UN AN DE PERDU !

Depuis un an déjà, vos élus de **Grenade En Marche** (GEM) s'efforcent de suivre **minutieusement tous** les dossiers, quand ils y ont accès, afin de défendre les intérêts de tous les Grenadains.

La mission n'est pas simple car la majorité a décidé volontairement d'écarter des débats vos élus du GEM ! Il semblerait que nos questions, **sérieusement** travaillées au sein de l'association du même nom avant chaque conseil municipal, dérangeant... **Mais pourquoi nous priverions nous de notre devoir et de notre droit d'expression en conseil municipal, puisque la majorité nous écarte des commissions municipales sensées servir d'étude des dossiers en amont des votes ?**

Le dossier de l'école est un sujet majeur et sensible de cette mandature ; et pourtant, le Maire a décidé lors de la séance du 3 février dernier, de nous écarter des discussions par une pirouette qui n'aura échappé à personne... **en créant un comité consultatif aux affaires scolaires dont la minorité est exclue de fait.**

Le social, autre sujet **préoccupant** qui nous tient à cœur : **le dossier** n'a jamais été **ouvert ni abordé** en Commission depuis mars 2008 ! Les Grenadains échapperaient-ils tous à la crise ? N'y aurait-il plus de personnes en difficulté sur notre commune qui ne méritent qu'on les soutienne ?

Côté urbanisme, les euros défilent depuis un an à grand renfort « d'études » mais rien ne bouge : 15 000 euros pour l'élaboration d'un plan global de déplacement urbain (PGD) alors que la mise en place d'un tel dispositif n'est obligatoire que pour les communes de plus de 100 000 habitants ; 40 000 euros pour l'élaboration d'une zone de protection

du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP) ; 29 000 euros pour l'élaboration d'un bilan énergétique ; ou encore 70 000 euros pour une étude sur la maison Chiomento.

Au niveau budgétaire, nous avons démontré que certaines dépenses étaient en dehors de notre vision de la déontologie de l'élu. Les actions d'investissement qui ont été menées sont dans le prolongement de la municipalité précédente.. rien de plus ! Le débat d'orientation budgétaire pour 2009 nous a confortés dans notre opinion : pas de vision à moyen terme, pas de projets innovants, manque de priorisation... en un mot, une gestion au coup par coup sans ambition.

Enfin côté communication, le bilan n'est pas plus élogieux ! Pourquoi recevez-vous des flashes infos en alternance avec les bulletins municipaux ? Tout simplement parce que la loi n'oblige pas les municipalités à laisser un espace d'expression aux minorités dans les flashes, contrairement aux bulletins, réduisant ainsi de moitié notre droit de vous informer... Devrions-nous pour autant nous taire sur les dérives de la majorité que nous constatons régulièrement ?

Et si vous ajoutez à cela les comptes-rendus des conseils municipaux dans La Dépêche rédigés par une correspondante locale qui n'est autre que la collaboratrice de cabinet du maire... Finalement, c'est bien de démocratie locale dont il est question et qui fait cruellement défaut depuis un an. Le meilleur moyen de s'informer, c'est désormais de venir assister aux conseils municipaux pour se forger sa propre opinion. Les élus du GEM vous encouragent à le faire !

Le groupe minoritaire.



Tempête du 24 janvier : une mobilisation exemplaire

La tempête du 24 janvier a touché grand nombre d'entre-nous.

Il s'agit ici de mettre en lumière le travail fourni par l'ensemble du personnel technique, des Elus, des Adjointes et

de la Police Municipale.

Merci également aux Sapeurs Pompiers, à la Gendarmerie, à ERDF, ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont contribué à cet élan de solidarité lancé par le Maire et son équipe.



Mobilisation de la Gendarmerie



Les dégâts sur la Halle



Monsieur le Maire et les Pompiers sur le terrain



Le cèdre de la Mairie



Services techniques et adjoints (J.-L. Lacomme et M. Schiele) en action



Coupe d'arbres effondrés - Route d'Ondes
lundi 26 janvier



La benne de collecte des déchets verts



Réception en Mairie le 30 janvier 2009 pour remercier tous les intervenants

Vœux du Maire



La population au rendez-vous du mardi
13 janvier à la Salle des Fêtes

Le Maire, Rémy ANDRE et l'Équipe Municipale

Médaille de la famille française

Une distinction honorifique

Depuis 1920, des femmes exemplaires qui ont eu plusieurs enfants et qui les ont accompagnés jusqu'à l'âge adulte en leur assurant la stabilité nécessaire à leur épanouissement personnel sont récompensées par la médaille de la famille française.

La France est le pays d'Europe qui a aujourd'hui la plus forte natalité. Derrière les statistiques, il y a des femmes particulièrement méritantes. Cette distinction honore tout un ensemble de qualités éducatives et affectives dont des mères de famille ont fait preuve à l'égard de leurs enfants. Cette action permet de mettre en lumière le rôle essentiel que jouent les parents dans l'accession à la citoyenneté de leurs enfants. Le rôle de l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) en faveur des familles dans l'accompagnement de la politique familiale sur laquelle le Conseil Général veille tout particulièrement parce qu'elle constitue le fondement de la cohésion sociale et républicaine de la Haute-Garonne a été souligné. Notre département enregistre près de 15 000 naissances chaque année. Des crédits importants ont été votés au budget 2009 par l'Assemblée Départementale en faveur de l'aide sociale à l'enfance qui constitue l'un des volets de l'aide du Conseil Général aux familles.

Le Président de l'UDAF, monsieur Régis LEONARD et Véronique VOLTO, Conseillère générale du canton de Grenade ont remis les médailles aux récipiendaires qui ont été honorées le 26 janvier 2009 au Conseil Général :

Madame Yvette DONNOT (Grenade) Médaille de bronze

Madame Marie D'ANNUNZIO (Grenade) Médaille de bronze

Madame Françoise JOLY (Saint-Paul-sur-Save) Médaille d'or (10 enfants)



Théâtre au Foyer Rural



17 février, La course aux couleurs, spectacle pour enfants



12 février, Au jardin de ma Grand-Mère – spectacle pour tous petits

Centre de loisirs maternelle et élémentaire



Carnaval au centre de loisirs



Ma belle mère est givrée - soirée du 31 janvier



Carnaval à la maison de retraite



Cirque Pinder

Carnaval de l'École J.-C. Gouze



Mardi 3 mars,
Salle des Fêtes
de Grenade



Loto de la chance le 13 février

Petits gestes, grands effets



Les services de la Communauté de Communes Save & Garonne renforcent l'exemplarité de leur fonctionnement : c'est une démarche appelée « éco responsabilité ». L'administration intercommunale continue ainsi à améliorer son « empreinte écologique », c'est-à-dire l'impact qu'elle a sur l'environnement. Par exemple, elle a déjà adopté les écrans informatiques économes en énergie, les composants électroniques sans métaux lourds et le recyclage des cartouches d'encre par une association luttant contre les maladies orphelines.

Pour l'année 2009, une série de nouvelles actions a été adoptée : passage au papier 100% recyclé, produits d'entretien portant un label écologique, envoi d'une partie des lettres par courriel, remplacement de la vaisselle en plastique par de la vaisselle en verre pour les vins d'honneur, remplacement, au fur et à mesure, des ampoules à incandescence par des ampoules basse consommation.

Croyant au principe que les petits gestes, accumulés, donnent de grands effets, la Communauté de Communes participe ainsi, dans son fonctionnement, à une action globale de protection de notre environnement.

Un Agenda 21 ? Qu'es aco ?

Agenda signifie « ce qu'il faut faire » et 21 veut dire « pour le vingt-et-unième siècle ».

C'est une démarche initiée par les élus de la Communauté de Communes et construite avec les acteurs locaux, afin de préparer l'avenir et s'adapter aux évolutions de notre société.

L'objectif principal de l'Agenda 21 est le développement durable du territoire de Save & Garonne, à partir de ses atouts et de ses faiblesses. Il doit permettre de :

- > répondre aux besoins essentiels des habitants, en pensant aux plus démunis,
- > renforcer la cohésion sociale et la solidarité entre les personnes et entre les territoires,
- > préserver les ressources naturelles (biodiversité, eau, air, sol,...),
- > lutter contre le changement climatique,
- > inventer de nouveaux modes de développement, plus responsables.

Après un état des lieux du territoire, la Communauté de Communes va organiser dans quelques mois une concertation avec tous les habitants et les partenaires institutionnels, qui réfléchiront à l'avenir de la collectivité. L'ensemble des acteurs et habitants des treize communes de Save & Garonne seront invités à participer. Les modalités de cette concertation sont actuellement en cours de validation : rendez-vous au printemps pour de nouvelles informations !



Espace Halle et Arts



Bouge ton Territoire Du 1 au 7 juin 2009

Animations pour tous en Save et Garonne sur les thèmes du patrimoine, de la gastronomie, de la culture et des loisirs
Programme disponible dans les Mairies et à l'Office de Tourisme

Edition 2008 – Concert Mascantes



Rendez-vous aux Jardins 6 et 7 juin 2009

Visites et portes ouvertes dans les jardins de Save et Garonne
Programme disponible à l'Office de Tourisme

Visite des jardins, 2008



Le Conseil Général, au quotidien à Grenade



Véronique Volto,
Conseillère Générale

■ **Le mois de janvier est consacré à la préparation budgétaire.** Elue en mars 2008, j'ai donc participé pour la première fois à la session budgétaire du Conseil Général. Lors de chaque session, et tout particulièrement dans le contexte national et international de crise économique que nous connaissons actuellement, les Conseillers généraux déposent seul ou à plusieurs

des vœux d'intérêt général ou d'intérêt local pour la réalisation d'actions dans leur canton.

Après d'importantes discussions avec les élus des quinze communes, avec les responsables d'associations, avec les usagers et les habitants, j'ai déposé quatre vœux concernant quatre dossiers vitaux pour notre canton :

La ligne express HOP Grenade/Toulouse : des transports collectifs plus fréquents, plus rapides.

A l'automne, l'assemblée départementale avait approuvé le projet de création d'une nouvelle ligne de transports collectifs rapide HOP dans le nord-ouest toulousain, venant compléter la ligne expérimentale de Villemur/Borderouge. Avec plus 26 % d'habitants en six ans sur le canton et la demande croissante des actifs et des étudiants qui se déplacent quotidiennement entre Grenade et Toulouse, j'ai proposé que cette nouvelle ligne rapide reliant le centre de Grenade à la ligne B du métro de Borderouge, via Eurocentre, soit inscrite au budget 2009 du Conseil Général, qu'elle soit intégrée au futur schéma départemental des transports collectifs et dans le schéma directeur d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Le contournement de Grenade par les poids lourds : une nécessité.

Le Conseil Général a lancé des études destinées à la réalisation d'un pont sur la Garonne reliant la zone d'Eurocentre à celle d'Aéroconstellation. Les premières conclusions viennent d'être rendues. L'avis donné sur le tracé sera prochainement mis à l'enquête publique. Le pont reliant ces deux zones économiques dynamiques confortera le développement de notre canton par la création d'activités nouvelles et d'emplois. Pour conforter ce projet, d'autres aménagements routiers doivent être prévus (RD 902) et le contournement de Grenade par les poids lourds pour éviter qu'ils passent nombreux au cœur de Grenade (le long du cours Valmy, par exemple), J'ai proposé au Conseil Général de programmer ce contournement conformément aux préconisations faites par le CAUE dans le cadre du concours d'idées.

L'accès ADSL sur le territoire : un besoin au quotidien.

Certaines parties du canton ne peuvent obtenir de la part de France Télécom l'accès au réseau ADSL, ce qui pénalise aussi bien les entreprises, que les particuliers et les familles qui ont besoin d'utiliser quotidiennement Internet. De plus, les habitants du canton sont confrontés aux difficultés liées à une mauvaise couverture de téléphonie mobile Orange. L'opérateur

reconnait notamment dans les zones qui se trouvent en limite de plusieurs relais. L'amélioration du service passe par la construction de nouveaux sites, mais Orange n'a pas prévu d'opération nouvelle. J'ai demandé que le Conseil Général intervienne auprès des opérateurs afin que toutes les communes du canton de Grenade soient correctement desservies en ADSL et en téléphonie mobile.



Élection Pr CG 31

Le projet de création d'un pôle aquatique :

Les piscines des communes de Blagnac et de Colomiers sont déjà saturées. Au vu de l'augmentation de la population dans ces deux villes, les équipements actuels ne suffiront plus à l'avenir pour accueillir les nouveaux habitants, notamment ceux des communes voisines, utilisateurs des bassins couverts. La solution, c'est un pôle aquatique sur le canton. J'ai été à l'origine du débat et de la réflexion sur ce dossier. Cet équipement sportif pourrait être conçu comme un lieu d'animation pour tous (sportifs, écoles, collèges) susceptible de renforcer le lien social grâce à un bassin dédié à d'autres publics (bébés nageurs, femmes enceintes, personnes âgées ou handicapées). La Communauté de Communes Save et Garonne envisage de construire une piscine couverte intercommunale et par mon vœu, je souhaite que le Département participe effectivement à son financement.

Ces quatre vœux visent à répondre à vos attentes et à celles des habitants du canton. Ils correspondent aux objectifs que je vous ai proposés en mars dernier et pour lesquels vous m'avez élue. Ils sont actuellement en cours d'instruction pour les mener à terme dans des délais raisonnables.

Je reste à la disposition de toutes et de tous pour dialoguer. « Assurons le quotidien et préparons l'avenir ensemble à Grenade et dans le canton ».

Cordialement
Véronique VOLTO

*Permanence : le vendredi matin à la mairie de Grenade
Sur rendez-vous au 05 34 33 33 75*

*Correspondance : Conseil Général de la Haute-Garonne
1 boulevard de la Marquette 31090 TOULOUSE cedex*

Adresse mail : volto.v@wanadoo.fr

Site Internet du Conseil Général : www.haute-garonne.fr

Grenade Volley Ball

■ **En bref :** Nous voici engagés dans la deuxième partie de saison avec, en point de mire, la deuxième édition du tournoi de la ville/challenge Quessada. En outre, nous vous proposons dans ce numéro de vous faire revivre le palpitant dernier match de la phase aller de notre équipe N3F.

Un tournoi dans la ville : 26, 27 et 28 Juin 2009

Le tournoi de la ville 2008, a inauguré une nouvelle formule permettant de faire découvrir le volley sur herbe, de clairement faire la distinction entre les équipes « loisirs » qui ont privilégié le plaisir de se retrouver entre amis dans une ambiance festive, et les équipes « confirmées » qui ont eu le plaisir de jouer des matchs de haut niveau tout en régaland tout le public de superbes phases de jeu.

Fort de tous les retours que nous avons eus pour cette nouvelle formule de tournoi, nous allons maintenir le principe d'un tournoi à deux catégories, tout en favorisant encore plus l'esprit d'un événement Grenadain festif et sportif : participer, regarder, s'amuser, telle pourrait être la devise.

Toutes les équipes seront mixtes, avec 4 joueurs, dont une fille au minimum. Les matchs se dérouleront sur les stades de foot et le camp de base (gestion des matchs, ventes de boisson et de nourriture) sera le local du foot, dont nous remercions encore les membre actifs, pour cette aide précieuse.

Le tournoi loisir

Matchs de poule : Jeudi et vendredi à partir de 19h
Matchs de classement final : samedi soir **(Tout le monde rejoue!)**

Challenge Quessada (équipes confirmées)

Match de poule : Vendredi à partir de 19h
Matchs de classement final : Samedi soir après les finales "loisir" (Tout le monde pourra profiter du spectacle offert par les meilleures équipes confirmées)

Animation et festivité :

Jeudi et vendredi soir : ambiance assurée par des groupes de musique.

Samedi soir : repas et animation ouvert à tout le monde, **y compris aux personnes ne participant pas au tournoi.**

Donc, ... à vos équipes !!

De la compétition proche de chez vous : le match N3 Grenade/Anglet du 20 déc. 2008

Un public nombreux était venu soutenir l'équipe N3F de Grenade. L'enjeu était de taille : pour redémarrer la phase retour du championnat, dans de bonnes conditions pour limiter les risques de relégation à l'issue de la saison, il fallait impérativement gagner contre Anglet.

Un premier set très hésitant, émaillé de trop de réceptions approximatives, a vu une victoire logique d'Anglet 25 à 14.

Le deuxième set fut tout autre. Les imprécisions du premier set sont oubliées, la vitesse et la précision sont au rendez-vous. On a vu jaillir à maintes reprises des attaques fulgurantes sur des passes courtes : un vrai régal pour le public, et un second set remporté par Grenade 29 à 27.



Le troisième set fut celui de l'injustice. Les deux équipes avaient atteint leur meilleur niveau de jeu en rapidité, en inventivité et en précision : le public ne s'y trompait pas, à en juger par son enthousiasme. A 23-23, dans une ambiance surchauffée, une faute d'arbitrage fait basculer le set et probablement le match : victoire d'Anglet 25 à 23 et gros coup au moral de Grenade.

Le quatrième set fut celui de la limite de la résistance physique. L'intensité des deux précédents sets et le souvenir de la décision fatidique de l'arbitre au troisième set avaient entamé la résistance des filles. Les imprécisions se multiplient, les retards de quelques dixièmes de seconde s'accumulent sur les actions clés qui perdent de leur mordant : perte du match, grosse déception pour l'équipe N3F mais de belles émotions pour les nombreux spectateurs.

Un sacré challenge s'annonce pour les phases retour, **alors n'hésitez pas à venir voir un match à domicile :**

22/03 : Grenade reçoit Foyer Rural du gers

4/04 : Grenade reçoit Montpellier

26/04 : Grenade reçoit Plaisance du touch.

Thierry Fol
Vice président GVB



Cercle Nautique

■ LA JOURNEE DES JEUNES RAMEURS

C'est une épreuve qui se déroule en plusieurs séquences. La première ayant eu lieu le 14 décembre dernier à FENOUILLET, le 31 janvier le Cercle Nautique de Grenade Castelnau a organisé la seconde. Nous avons accueilli 90 enfants issus de 6 clubs du département.

C'est dans une très bonne ambiance et par un temps clément que les enfants ont participé aux différentes épreuves qui leur étaient proposées : 1500 m de course à pied, 4 minutes d'ergomètre et 2 km de yolette.

A l'issue de ces 2 journées, le CNCG s'est classé second derrière le TASL.

La journée s'est clôturée par un goûter et la remise d'un t-shirt à chaque participant. Les trophées du Conseil Général ont été distribués aux différents clubs.

■ CALENDRIER DES DIFFERENTES MANIFESTATIONS

21 – 22 mars : minimes, cadets et juniors se déplaceront à ALMAYRAC pour le challenge régional des bateaux courts ainsi que la coupe de printemps



Rendez-vous pour la prochaine « journée jeunes rameurs »
le 15 mars à MONTAUBAN



Comme tous les ans, **le 28 mars** tous les adhérents du club se retrouveront autour d'un repas suivi d'une soirée dansante.

25 – 26 avril : Régates + match des ligues à CAZAUBON

9 – 10 mai : Régates de LIBOURNE

30 – 31 mai : Régates de BRIVE

12 – 13 – 14 juin : Championnat de zone minimes cadets
Régates juniors seniors à SOUSTONS

26 – 27 – 28 juin : Championnat de France Minimes et Seniors – Critérium de VICHY

Nous rappelons également que la journée « Portes ouvertes – Fête du Canal » se déroulera **le 17 mai**. Nous invitons tous les candidats à la pratique de ce sport à venir faire une initiation.

Le 27 juin, pour clôturer l'année sportive dans une ambiance festive le club organise « **la descente de MONTECH** ». Cette journée peut être l'occasion de se retrouver en famille puisque les rameurs peuvent se relayer à la rame, le reste de la distance s'effectuant à vélo.

Un pique-nique collectif permet une pause d'environ 2 heures pour reprendre des forces et revenir l'après-midi au Club.

La société de pêche de Grenade

« Les Pescofis »

COMMUNIQUÉ

A la suite de l'Assemblée Générale ordinaire du 13 décembre 2008, les sociétaires dont les noms suivent, ont été élus à l'unanimité des membres présents au bureau de la société.

– Mme Gouze, Mrs Haus Pierre, Gorgue Thierry, Moréno Daniel, Richou Louis, Commaille Robert, Busso Sauveur, Grattenois Michel.

Les nouveaux élus se sont retirés afin de composer le bureau.

Les résultats sont les suivants :

- Monsieur Daniel Gaubert **Président**
- Monsieur Robert Commaille **Vice-Président**
- Monsieur Daniel Moréno **Trésorier**.

Monsieur Gaubert Daniel pose sa candidature pour postuler au conseil d'administration de la fédération de Pêche.

Sa candidature est acceptée à l'unanimité.

Lâchers de truites au Canalet
A l'occasion de l'ouverture de la pêche à la truite des lâchers de truites auront lieu au "Canalet" les :
14, 28 mars et 11 avril 2009.

Les Pignons Voyageurs 15 ans déjà.

■ **15 ans et 15 rando'nades, après le succès de la rando'nade 2008, les pignons sont toujours aussi motivés.**

Cette année sportive, qui commence pour nous en janvier 2009 accueille une dizaine de nouveaux licenciés qui s'ajoute à la vingtaine d'anciens et moins anciens.

Ces jeunes pignons attirés par l'ambiance bon enfant, l'esprit pas toujours sérieux, d'un niveau accessible à tous, ont retrouvé le cœur familial d'un club de village. La diversité des pignons touche toutes les tranches d'âges (20 à 60 ans) où chacun y trouve sa place.

Devant le nombre croissant de participants à la dernière rando'nade pédestre, nous avons créé, au sein de l'Association « Les pignons voyageurs », une section randonnée pédestre.



Notre objectif est de développer plus encore l'esprit de camaraderie qui existe déjà dans notre section VTT, et de partager avec le plus grand nombre de personnes le plaisir de gambader sur les chemins autour de Grenade ou sur

d'autres lieux. Avec cette nouvelle section, nous aspirons à contenter plus largement les familles.

Affilié à la FSGT, la licence et statuts du club permettent de couvrir une grande partie de toutes les activités sportives.

Tous les dimanches à 9h ou 9h30 des sorties pédestre et VTT sont organisées au départ de Grenade mais aussi sur

d'autres lieux suivant le calendrier des randonnées.

Vous pourrez consulter le site des pignons voyageurs (<http://lespignons.free.fr>) en milieu de semaine pour connaître l'emploi du temps du week-end à venir.

Afin de découvrir l'esprit « pignons », nous vous proposons de venir participer à nos sorties dominicales moyennant une assurance de 3.5€ et si vous êtes emballés pour continuer avec nous, la licence annuelle est de 37€ (assurance comprise).

Généralement le club couvre les inscriptions des membres aux différentes manifestations figurant au calendrier.

Pour le transport, nous disposons d'une remorque (10 vélos).

Mais nous avons aussi la possibilité d'emprunter un minibus.

Au calendrier s'ajoute un week-end club, où toutes les familles peuvent se retrouver et faire connaissance dans un site agréable choisi pour que tout le monde y trouve son compte.

Les pignons voyageurs, ce sont aussi des personnes extérieures au club que l'on retrouve tout au long de l'année, et sans qui, la RANDO'NADE ne serait pas ce qu'elle est de nos jours.



Course pédestre 5 et 10 km de Grenade 5^e édition



Programme :

Inscriptions possibles sur le marché de Grenade le samedi matin

- ❑ **16h** : Accueil des participants et retrait des dossards sous la Halle
- ❑ **18h 15** : Départ des courses enfants place de la Halle avec une boucle de 800 m pour les 6-9 ans et deux boucles pour les 10-13 ans.
- ❑ **19h** : Départ du 5 et du 10 km, chemin de la Hille, vers la piste de roller.
- ❑ **20h 15** : clôturation de la course et remise des récompenses sous la Halle pour toutes les catégories, ainsi qu'aux premiers Grenadains hommes et femmes des 2 courses.
- ❑ **Apéritif offert** à tous les participants suivi d'une paëlla géante sur réservation, au Foyer Rural.

Comme chaque année, tous les participants recevront un cadeau sérigraphié pour l'occasion et pourront visionner sur écran géant leur parcours.

Présence de l'association des commerçants sous la Halle avec une animation enfants.

Les bulletins d'inscription avec toutes les précisions seront disponibles sur le site internet de la course <http://capsurgrenade.free.fr> ainsi que chez nos partenaires et à l'Office de Tourisme de Grenade.

Vous pouvez aussi appeler aux
05 61 82 66 04 et **05 62 79 52 04**
pour des renseignements .

Rendez-vous donc **samedi 6 juin** avec ou sans baskets, pour participer à cet événement ou pour encourager les coureurs.

site de la course
bulletins d'inscription
<http://capsurgrenade.free.fr>

Gymnastique Volontaire de Grenade

■ **Grâce à vous, notre association est bien vivante, puisque vous êtes 179 à fréquenter les cours de la GV cette année.**

Pour ceux ou celles qui veulent retrouver la forme avant l'été dans la bonne humeur, il n'est pas trop tard pour nous rejoindre. Un tarif attractif vous est proposé pour le 3^{ème} trimestre, qui donne accès à 8 séances par semaine.

Après le passage du Père Noël pour les enfants et la dégustation de la galette, il est temps de vous parler des projets de fin d'année :

- > Un apéritif sera organisé pour les seniors.
- > Les enfants présenteront leur travail au cours d'une démonstration.
- > Un repas sera proposé en fin d'année pour ceux et celles qui voudront se retrouver avant les vacances.

L'Assemblée Générale de la GV aura lieu le **Vendredi 12 juin à 20h30** à la salle du préau. Votre présence est très importante pour que vive notre association. Venez nombreux soutenir les quelques bénévoles qui la font fonctionner.



Contacts	Téléphone	Email
Isabelle CHAILLAT	06 63 52 16 00	Chaillat.isabelle@orange.fr
Annick GIRARDOT	06 09 36 02 84	Annick_girardot@yahoo.fr
Sylvie LORAS	05 61 82 97 74	Sylvie.loras@orange.fr
Gilda MATHIEU	05 61 82 55 88	Gilda.mathieu@libertysurf.fr
Notre site : http://gvgrenade.canalblog.com		



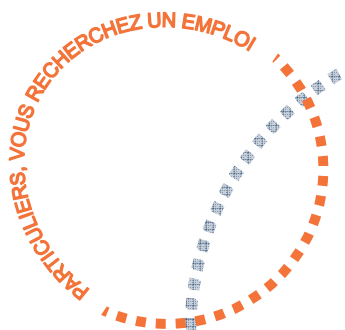
Le Comité de Bassin d'Emploi, en partenariat avec la Mission Locale de Blagnac, le PIJ de la Mairie de Grenade et le PIJ du SIVU Rivage, co-anime les Journées jobs d'été et emplois saisonniers.

Elles se dérouleront sur 4 communes : Merville, Cadours, Lévignac-sur-Save et Grenade.

Rendez-vous à Grenade le mardi 7 avril au PIJ (rue Belfort) de 9 h à 17 h, muni d'un CV.

En recherche d'un job d'été ou d'un emploi saisonnier ?

Association 1901 fondée le 12 février 1993, le **COMITE DE BASSIN D'EMPLOI DU NORD TOULOUSAIN** rassemble les élus locaux, les entreprises, les organisations de salariés et les associations à vocation économique et sociale dans le but d'**agir localement en faveur de l'emploi**, en partenariat avec le Conseil Régional Midi-Pyrénées, le Conseil Général de la Haute-Garonne, la Direction du Travail, l'ANPE, ...

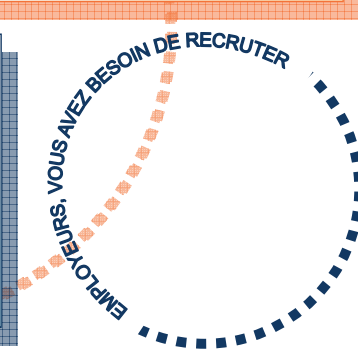


Nous vous proposons nos services à l'emploi, à l'insertion et à la formation professionnelle :

- **Aide aux démarches**, informations et orientation ;
- **Offres d'emploi** locales et ANPE, **avis de concours, offres de formation**, ... ;
- Aide à la rédaction de **CV et lettres de motivation**, préparation aux **entretiens d'embauche** ;
- **Accompagnement vers l'emploi** dans le cadre d'un atelier de production horticole ...

Nous vous dispensons informations et aide dans vos démarches :

- **Aide au recrutement**, notamment par la gestion d'un fichier de demandeurs d'emploi habitant dans le secteur ;
- **Accompagnement dans la gestion des Ressources Humaines** ;
- **Orientation des créateurs et repreneurs d'entreprises** ...



Pour plus d'informations, consultez notre plaquette ou contactez-nous ...

SIEGE SOCIAL

Rue des Pyrénées ◦ 31330 GRENADE ^S/ GARONNE ◦ ☎ 05 62 79 17 39 ◦ ☎ 05 61 82 42 21 ◦ cbe.nordtoul@wanadoo.fr
⌚ du lundi au jeudi : 9h-12h / 14h-17h ◦ le vendredi : 9h-12h

POINT ACCUEIL SERVICES

Av. Lazare Carnot ◦ Ancien collège ◦ 31330 GRENADE ^S/ GARONNE ◦ ☎ 05 62 79 15 39 ◦ cbent.grenade@wanadoo.fr
⌚ du lundi au jeudi : 9h-12h ◦ le vendredi matin : sur rendez-vous

BUS ITINERANT POUR L'ECONOMIE ET L'EMPLOI

Accueil sur les communes du territoire ◦ ☎ 05 61 82 96 34 et 06 83 16 73 55 ◦ bus.cbenordtoul@wanadoo.fr
⌚ calendrier des permanences en mairie ◦ l'après-midi, du lundi au jeudi et le vendredi matin : sur rdv, au siège du CBE



Depuis le premier janvier, l'association intermédiaire Interactif s'appelle A.I.S.I.P. : Association Intermédiaire, Service, Insertion, Proximité.

L'objectif de l'association reste toujours l'accompagnement de personnes éloignées de l'emploi, en leur fournissant des heures de travail.

Nous les accompagnons dans leur projet professionnel et dans leurs démarches (de formation ou administratives).

Pour les particuliers, les associations, entreprises ou collectivités, c'est la mise à disposition de personnes pour du ménage, l'entretien de jardins, la garde d'enfants et tous types de travaux.

Travailler avec notre association, agréée par l'état et titulaire de l'agrément « Service à la personne » donne droit à une réduction d'impôts de 50 %.

Nos bureaux sont ouverts à tous du lundi au jeudi de 8h30 à 13h et de 14h à 16h30
19 avenue Lazare Carnot
Cours de l'ancien collège



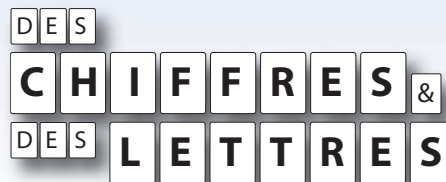
Club des chiffres et des lettres de GRENADE (GRENAGRAM)

Réunion chaque vendredi de 14 h à 17 h en salle n° 5 bis de l'Ancien collège
(en face de la Mairie de Grenade).

Nous jouons comme à la télé mais sans les duels,
dans une ambiance conviviale et détendue.

Venez nous rejoindre.

La Présidente
Mireille RIBES



Rock'N'Roll Company



Vous présente les soirées à ne pas manquer ...

Le Rock' n' Roll Company organise tout au long de l'année,
des soirées Rock et Salsa ouvertes à tous,
à la salle des Fêtes de Grenade.

Ces soirées s'adressent à tous ceux qui aiment écouter de la bonne musique et danser
dans une ambiance sympathique et chaleureuse.

Samedi 21 Mars

Cette soirée 50% rock et 50% salsa sera
animée pour la partie salsa par
Andy Rey y Su Cadencia



Cet orchestre propose un répertoire très chaleureux qui nous transporte avec grand enthousiasme
dans l'univers coloré et langoureux des caraïbes.

Salsa, Merengue, Chachacha, Reguetton, Timba Cubana, Bolero, Guaguanco, Latin jazz..... sont
interprétés avec un dynamisme qui fait vibrer la scène et entraîne irrésistiblement le public à danser
et à chanter.



Samedi 16 mai Soirée Spéciale Anniversaire

du Rock'n'Roll Company, qui fêtera
ses 8 années

A cette occasion, la troupe Fous de Danse (école de Rock et de Lindy Hop) vous présentera un tout
nouveau spectacle avec la participation d'un groupe d'élèves de notre club.
Ce spectacle sera suivi d'une soirée dansante.

Notre site internet
<http://rocknrollcompany.free.fr>



n°3 <trimestriel - mars/avril/mai 09 >

33



Nouvelle Association, au cœur de votre ville, nous voulons relever le défi pour créer diverses activités festives et culturelles et remettre au goût du jour des manifestations d'antan.

« GRENADE SE REVEILLE! »

Nous avons besoin de vous pour nous transmettre vos idées et nous rejoindre si vous voulez évoluer dans une association où la bonne humeur et le respect sont au rendez-vous!

Par la suite, vous pourrez retrouver nos différents projets sur le bulletin municipal et le site internet www.festi-grenade.com

Coordonnées :
Présidente : Me LE MARCHAL Christel :
 06.87.57.43.63
Vice-présidente : Me PERSYNSKY Marie-Jo :
 05.61.74.39.53
E mail : contact@festi-grenade.com
Merci de votre confiance!



Programmation et informations :
 sur notre site: www.grenadecinema.fr
 sur notre répondeur: 05 61 82 44 85



Suite à notre sondage concernant l'horaire des séances du dimanche après-midi, vous avez été nombreux à plébisciter 17 heures comme nouvel horaire. Dorénavant, les séances du dimanche auront donc lieu à 17h!

**25 avril :
 La nuit du Cinéma**
 Le 25 avril aura lieu notre prochaine Nuit du Cinéma ! C'est maintenant une habitude : 4 films programmés dans la soirée ! Dans une ambiance conviviale, un buffet permet aux cinéphiles noctambules de se retrouver et de discuter entre chaque film. Tarif : 10 €.
Rendez-vous sur notre site pour connaître la programmation de cette nuit.

Cycle Ciné Souvenir

Un mercredi par mois, dans le cadre du cycle Ciné Souvenir, découvrez ou redécouvrez les grands classiques du cinéma.

le 18 mars : en hommage,
Le vieil homme et l'enfant
 de Claude Berri (1966)

le 22 avril :
Duel
 de Steeven Spielberg (1973)

Les Rencontres Cinémas d'Amérique Latine

Dans le cadre du festival Rencontres Cinémas d'Amérique Latine de Toulouse auquel le cinéma de Grenade s'associe, vous avez déjà pu voir (ainsi que les élèves du collège) le film

Pièces détachées
 d'A. Fernandez (Mexique).

Ne manquez pas :
le mercredi 15 avril
Les enfants sont partis
 (El nido vacio) - Argentine

le jeudi 23 avril
Si loin
 (Que tan lejos)
 Équateur



L'Association les Amis de Notre-Dame de Grenade

Qui sommes-nous ?

Un groupe de Grenadains désireux de participer à la sauvegarde, à la restauration et à la promotion du monument historique exceptionnel qu'est notre Eglise.

Qu'avons-nous fait jusqu'à maintenant ?

En quelques années, nous avons restauré : le chemin de croix du XIX^e siècle, les statues en bois doré de Saint Jean et Sainte Marie-Madeleine appartenant à un ancien retable du XVIII^e siècle, le tableau d'autel rescapé de l'ancienne chapelle de l'hospice Saint-Jacques, la dorure à l'or fin de six chandeliers d'autel et dernièrement nous avons entrepris la restauration complète des neuf lustres en bois doré du XVIII^e siècle. Six sont à présent achevés. Nous avons en outre financé les plantations de buis du jardin de l'Eglise. Plus un certain nombre d'actions ponctuelles de sauvegarde et d'amélioration effectuées par des membres bénévoles de l'association, que nous ne pouvons dévoiler ici.

Avec quelles ressources ?

Les financements proviennent des cotisations des adhérents, des dons, de souscriptions (par exemple pour la restauration des lustres), de ventes de gâteaux et de subventions de la Commune.

Nos projets ?

Nous souhaitons réaliser la restauration des trois lustres dorés restants et nous attaquer à la réhabilitation du grand portail d'entrée de l'Eglise, en lien avec l'Architecte des Bâtiments de France.

Alors si vous aimez votre patrimoine, si vous désirez participer à sa sauvegarde et à sa réhabilitation, rejoignez-nous ou aidez-nous financièrement.



Contact: Monsieur FERRER, au 05 61 82 15 27
ou Monsieur ENARD au 05 61 82 65 78

Tremplin GRENAD'IN

> Mars

14 mars

Rencontres d'impros
18 h 30 : petite finale
19 h 30-20 h 30 : repas.
Amenez et partagez !
20 h 30 : finale
Foyer Rural de Grenade

21 mars à partir de 22 h

Soirée dansante
Rock'n Roll Company
Salle des Fêtes de Grenade

21 mars à 20 h 30

Théâtre «Ainsi soit-il»
Par l'AFTAC de Fronton
Foyer Rural de Grenade

22 mars à 17 h

«La Princesse avec le gros nez»
Conte pour enfants
par la Cie La cage aux drôles
Foyer Rural de Grenade

25 mars

Soirée belote
Foyer Rural de Grenade

27 mars

Soirée danses de salon
Foyer Rural de Grenade

28 et 29 mars

Tournoi jeunes
Badminton Club Grenadain
Gymnase

> Avril

3 avril à 21 h

Théâtre «Drôles de salades
dans la cuisine»
Cie Les Blanc Manteaux, FR
Merville
Foyer Rural de Grenade

7 avril à 10 h 30 et 15 h 30

«Les acolytes de Marguerite»
Spectacle pour enfants (3/8 ans)
par l'Association Contrepoint
Foyer Rural de Grenade

9 avril

Soirée belote
Foyer Rural de Grenade

11 avril

Animation sur le marché de
Grenade, à l'occasion de Pâques

15 avril à 10 h 30 et 15 h 30

«Velin Velours»
Spectacle pour enfants (3/8 ans)
par l'Association Contrepoint
Foyer Rural de Grenade

18 avril à 21 h

Théâtre «La sentence»
Cie Être et Paraître, Gargas
Foyer Rural de Grenade

22 avril à 15 h 30 et 16 h 30

"Histoires courtes"
Contes pour enfants
Bibliothèque de Grenade

23 avril à 18 h 30

Lecture et signature
avec Bernard LOURMAN
"Il était une fois" (6 contes)
Bibliothèque de Grenade

23 avril

Soirée belote
Foyer Rural de Grenade

24 avril

Soirée danses de salon
Foyer Rural de Grenade

25 avril à 10 h

Rencontre lecture
«Un livre, un auteur... Un café,
un croissant» Rencontre avec
Bernard LOURMAN
Foyer Rural de Grenade

25 avril à 21 h

Théâtre «J'y suis, j'y reste»
Foyer Rural de Grenade

25 avril

La Nuit du Cinéma
Cinéma de Grenade

26 avril à 15 h

Théâtre « L'Atelier »
Cie Le théâtre du Grimoire,
Launaguet
Foyer Rural de Grenade

> Mai

7 mai à 18 h 30

Lecture et signature
avec Bernard LOURMAN
"J'étais gamin aux anciens francs"
Bibliothèque de Grenade

16 mai à partir de 22 h

Soirée dansante
Spectacle anniversaire
Rock'n Roll Company
Salle des Fêtes de Grenade

17 mai

Portes ouvertes – Fête du Canal
Association Cercle Nautique

17 mai

Confrérie de la Saucisse
11^e chapitre
11 h : défilé des Confréries
13 h : repas dansant
Infos et inscriptions à l'Office de
Tourisme, au 05 61 82 93 85

Les Poilus sous la Halle



Le rallye des Poilus, 17^e édition, organisé par L.A.M.I.C.A.L.E Denis Papin, passera le **vendredi 22 mai 2009** à Grenade, et **fera une halte sous la Halle**, dans un espace sécurisé.

Ce rallye touristique comprenant une cinquantaine de voitures construites avant la guerre de 1914 et venues de plusieurs

départements français, **arrivera à 13 h et repartira à 16 h**, par la vallée de la Save.

Cette promenade touristique dans la région Midi-Pyrénées, permet de présenter au grand public, les véhicules ainsi que les conducteurs en costume d'époque.

Chaque jour, pendant 3 jours, du 22 au 24 mai, une promenade d'une soixantaine de

kilomètres est proposée ainsi que plusieurs haltes dans toute la région : Launac, Lévi-gnac, Blagnac (usines Lagardères) ou encore Daux.

Si vous souhaitez plus d'informations sur l'organisation du rallye et l'association, rendez-vous sur le site www.amicaledenisapin.com